4e Année N° 129 Le N° 0$,40 Jeudi 18 Février 1943

# INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ



Photo Verger-Anders.

*En pirogue sur la Rivière Noire (Haut-Tonkin)*

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

# LOTERIE INDOCHINOISE




Université Côte d'Azur. Bibliothèques

# Indochine

4e Année - N° 129 — HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ — 18 février 1943

Direction : ASSOCIATION ALEXANDRE DE RHODES
DIRECTION-ADMINISTRATION : 6, boulevard Pierre-Pasquier — Hanoi — Téléphone 628
Toute la correspondance, les mandats doivent être adressés à la Revue *Indochine*, 6, avenue P.-Pasquier, Hanoi

ABONNEMENTS | INDOCHINE et FRANCE. Un an 18 $ 00 — Six mois 10 $ 00 — Le numéro 0 $ 40
| ETRANGER ..... Un an 27 $ 00 — Six mois 15 $ 00 — Le numéro 0 $ 60


## SOMMAIRE


| | Pages |
|---|---|
| *L'argent doit être au service de la nation et non l'asservir* | 1 |
| *Souvenirs d'un vieil annamitisant* (suite), par L. CADIÈRE | 3 |
| *La collaboration franco-japonaise dans le passé. — La création de l'Arsenal de Yokosuka* | 5 |
| *A la recherche de la tombe de Henri Maître et de ses miliciens, assassinés en août 1914, près de Bu-nor* | 8 |
| *La Route Coloniale n° 14 reliera Saigon à Tourane par les plateaux moïs* | 11 |
| *Théâtre Lao*, par J. R. | I à III |
| *Saint-Poulof et la Route Sonla-Laichau* par Paul BOUDET | IV à VII |
| *L'évocation du passé de la Cochinchine à la Foire-Exposition de Saigon*, par X... | VIII à XI |
| *Prise d'armes au Gouvernement général* | XII |
| *Symboles et accessoires de culte chez les Annamites* | 13 |
| *Ermitage (Altitude 1.500 m.)*, par le docteur Guy ISSARTIER | 15 |
| *Les problèmes du travail en Indochine. — Interview de M. Nicolas* | 16 |
| *La Semaine dans le Monde :* | |
| *Les Informations de la Semaine* | 19 |
| *Revue de la Presse Indochinoise* | 20 |
| *La Vie Indochinoise* | 21 |
| *Mots croisés n° 99* | 23 |
| *Solution des mots croisés n° 98* | 23 |


POUR MIEUX COMPRENDRE LA RÉVOLUTION NATIONALE

# L'argent doit être au service de la nation et non l'asservir

DÈS sa prise de pouvoir le Maréchal a affirmé hautement qu'il « entendait que notre pays soit débarrassé de la tutelle la plus méprisable, celle de l'argent ». Il n'a pas manqué à plusieurs reprises d'insister sur ce fait essentiel que, sous le couvert et par la complicité du libéralisme et de la démocratie, la France s'était laissée asservir aux puissances d'argent. Quelle est l'origine et le mécanisme de cet asservissement ? Quel remède la Révolution Nationale propose-t-elle pour éviter la tyrannie de l'Or ?

***

**L'asservissement de l'Etat aux puissances d'argent.**

En régime capitaliste libéral, « l'or n'est plus un moyen d'échange, un signe subordonné à des valeurs réelles et humaines. Il devient un pouvoir abstrait, une loi sans exception, une force sans règle supérieure. Serviteur nécessaire, dans le désordre, il est devenu roi. Rien, dans le monde tel que le rêve le capitalisme, ne vient limiter sa puissance. Il est le pouvoir

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

absolu, discrétionnaire, insubordonné. Il tend à un règne aussi général qu'intangible et que vagabond.

» Sa tyrannie s'exprime dans les faits sous deux aspects : elle opprime le travail ; elle annihile, consomme, absorbe et réduit la propriété. Ainsi, et de deux manières, ce symbole devenu tyran, domine l'homme.

» **L'argent opprime d'abord le travail.** Sous son règne le contrat de travail, en effet, n'est qu'un leurre. Dans un monde où nulle autre puissance sociale ne règne que celle de l'or, comment oserait-on qualifier de contrat, c'est-à-dire de convention conclue librement par les parties, l'engagement d'un homme démuni par rapport à un homme ou à une société anonyme pourvus ? Si le travailleur possédait une propriété inaliénable, celle de son métier, on pourrait parler de contrat, d'échange. Il faut aujourd'hui parler d'oppression.

» **L'argent** d'ailleurs, en régime capitaliste, n'opprime pas seulement le travail, il **annihile et paralyse la propriété personnelle.**

» Qu'est, en effet, la « concentration capitaliste », approuvée par les libéraux comme un facteur de progrès, sinon le passage des petites propriétés personnelles aux mains des trusts ? En période de crise surtout, les trusts seuls résistent, les moyennes entreprises s'écroulent, et l'argent passe de celles-ci à ceux-là. Ainsi la propriété personnelle, garantie pour un grand nombre d'hommes d'un minimum de liberté économique, devient propriété anonyme et ne fait plus qu'assurer le pouvoir de quelques banquiers. De telles affirmations ne sont point conjectures. Un seul exemple — et qui excelle à montrer les prolongements spirituels de cette tyrannie économique — suffira à en donner la preuve : l'exemple de la presse. La presse puissante, à grand rayonnement, tend de plus en plus à passer aux mains de consortiums anonymes. Les « petits journaux », pour échapper à cette concentration, doivent accepter des subventions qui les asservissent eux aussi. Ainsi, n'y a-t-il pas en France, même parmi les journaux d'opinion, dix journaux d'opinion libre, d'information libre. On voit jusqu'où peut s'étendre la tyrannie occulte de l'argent.

» Mais **cette tyrannie va plus loin.** Elle dépasse l'oppression du travail et l'atteinte portée aux propriétés personnelles. **Elle engage l'Etat.**

» L'Etat démocratique, en effet, fondé essentiellement sur l'élection, suppose à sa base les influences d'argent. Pas d'élection sans propagande (... et l'on ne veut même pas parler ici de ce que l'opinion nomme les « pots-de-vin »), pas de propagande sans argent. Ainsi voit-on, par l'intermédiaire des partis, l'Etat peu à peu lié et soumis aux puissances d'argent. Etat démocratique et économie libérale vont de pair. L'un et l'autre assurent le règne de l'or vagabond, des congrégations économiques et de la finance.

» Par le libéralisme, en effet, l'argent asservit les travailleurs et la propriété personnelle ;

» Par la démocratie, l'Etat ;

» Par la presse, l'esprit.

» Il y a là une sorte de cercle infernal, de mécanisme caché mais réel, qui fait de la société présente la plus tyrannique des sociétés. » (1)

**Le remède ?**

Il est simple. Le Maréchal l'a dit cent fois : il suffit de restituer à l'Etat son indépendance et son autorité, et soumettre l'argent au commun dénominateur national.

Indépendant de l'élection, et de ce fait inaccessible aux influences des puissances d'argent, l'Etat reste le maître de celles-ci : il les contrôle et les limite, en s'inspirant du seul intérêt national.

Il brise la puissance des trusts et, « protecteur des libertés », s'oppose à la concentration capitaliste.

Il protège le travailleur en lui rendant la propriété de son métier ; il confie à la corporation le soin de fixer le contrat de travail, sous son arbitrage obligatoire et souverain.

Il libère la pensée en rendant à la presse sa liberté : il contrôle la direction, la rédaction et le financement des journaux ; il donne aux écrivains toute liberté de travailler à la grandeur du pays. La seule qui leur est refusée est de nuire à la France.

Enfin il fait de l'argent le serviteur de l'économie : il affecte la monnaie avant tout à la satisfaction des besoins des hommes. Il contrôle avec vigilance la consommation et les prix, eu égard à l'intérêt de la communauté tout entière. Il rétablit la primauté du travail par rapport à la fiction des signes monétaires.

***

Tel est le but de la Révolution Nationale en ce domaine. Le profit restera le moteur de l'économie mais l'argent aura pour mission de servir le pays et non de l'asservir.

Une lutte longue et sévère sera nécessaire pour y parvenir : les intérêts coalisés sont encore puissants. Nous devons tous être derrière le Maréchal pour « reprendre contre le capitalisme égoïste et aveugle la lutte que les souverains de la France engagèrent contre la Féodalité ».

INDOCHINE.

(1) Th. MAULNIER, 1934.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

# Souvenirs d'un vieil annamitisant [1]

*(Suite)*

par L. CADIÈRE
des Missions Étrangères de Paris

En juillet 1893, les vacances venues, j'avais six mois d'étude. Je me débrouillais à peu près. Je résolus de mettre mes connaissances à l'épreuve et de faire un voyage dans le Quảng-Bình. Je partis avec une caravane de prêtres annamites qui étaient venus faire leur retraite annuelle au Petit Séminaire et qui retournaient chez eux. Oh ! rien des grandes caravanes qui arrivent à Yunnanfou, chargées de sel ou en partent pour aller chercher de la laine au Thibet. Nous étions cependant six, chacun avec nos porteurs de palanquin, nos porteurs de bagages et quelques suivants. Cela faisait pas mal de monde. Et nous prîmes la route de Đồng-Hới.

Oh ! cette Route Mandarine à l'époque, ce sable, toujours du sable, du sable mouvant, du sable aveuglant, du sable brûlant pendant une cinquantaine de kilomètres ! J'ai exercé mon ministère au Quảng-Bình pendant neuf ans. Je connais donc cette route. Je la faisais alors pour la première fois. A certains endroits, on mettait de la paille sur une petite largeur, au milieu de la route, pour adoucir la brûlure du sable surchauffé, et rendre en même temps le sable plus ferme. Mais j'ai vu là, certains jours, des porteurs rendus comme presque fous par la brûlure du sable.

Le curé de Đồng-Hới était alors le P. Bonin qui, comme presque tous les vieux missionnaires, possédait très bien sa langue. Mais il savait l'annamite au point de vue pratique seulement, il n'avait jamais pensé à en étudier la structure. Il me disait, un jour que je lui posais quelques questions : « Père, demandez-moi comment on dit telle ou telle chose en annamite, mais ne me demandez pas pourquoi on dit comme ceci ou comme cela ». Un autre missionnaire, le P. Barthélemy, à qui je demandais aussi souvent des explications, était un annamitisant tout différent. Lui aussi possédait bien sa langue, au point de vue pratique, moins bien cependant que le P. Bonin, à cause de quelques défauts de prononciation, mais on voyait surtout un homme qui avait étudié l'annamite au point de vue théorique. Il m'a toujours expliqué clairement les difficultés que je lui exposais.

J'ai fait tout à l'heure une restriction sur la connaissance qu'avaient presque tous les anciens missionnaires de la langue annamite. C'est que, quelques mois plus tard, le P. Bonin fut remplacé à Đồng-Hới, par le P. Bonnand, qui, lui, ne sut jamais parler l'annamite d'une façon convenable. Il était compris de ses gens, mais les étrangers avaient souvent besoin d'un interprète.

Đồng-Hới, à cette époque, était un peu comme Tourane : du sable, et encore du sable, et partout du sable. Ce n'était pas gai. Quand j'arrivai là, je me dis : « Oh ! comme je ne voudrais pas rester ici ! » Un an après, j'y étais nommé comme curé. J'y restai presque un an et demi, et quand je quittai le poste, j'avais les larmes aux yeux, tant je m'y étais plu. C'est là que je fis connaissance avec le Mur de Đồng-Hới. Mais ça, c'est une autre histoire.

Je quittai Đồng-Hới avec le P. Max de Pirey, qui y était vicaire, et qui était venu en mission un an et demi avant moi. Nous visitâmes tous les postes de la région tenus par des prêtres indigènes. Je me souviens que, chez l'un d'eux, on nous servit, comme dessert, des patates, avec de la mélasse annamite. Je trouvai singulier de manger des patates comme dessert. Pourquoi ? Tout simplement parce que, dans mon esprit, *Khoai*, « la patate », correspondait à l'idée de « pomme de terre » de France. Evidemment servir des pommes de terre comme dessert, bouillies ou rôties, paraîtrait ridicule, ou au moins original. Mais nous mangeons bien des châtaignes comme dessert, bouillies, rôties ou glacées. Y-a-t-il beaucoup de différence entre la châtaigne de France et la patate d'Annam, surtout si celle-ci est relevée avec de la cassonnade, de la mélasse ou du miel ? Encore un de ces mots mal traduits, rendant des notions qui ne correspondent pas exactement.

Nous visitâmes les grottes de Cu-Lạc, ou de Phong-nha, dont je devais être le « portier » pendant six ans. Enfin nous arrivâmes chez un de mes bons amis du Séminaire de Paris, missionnaire de Vinh, parti la même année que moi, et qui, suivant le système des Missions du Tonkin, avait été placé tout seul dans une petite chrétienté, à deux heures de marche de ses confrères. Je vis là la supériorité de ce sys-

(1) Voir nos numéros 120, 122 et 126.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

tème, ou plutôt mon ami se chargea de me le faire remarquer.

A mon arrivée, les notables de la chrétienté s'étaient assemblés, pour me souhaiter la bienvenue ; je crus de mon devoir de leur adresser quelques mots de politesse, et je commençai :

« *Phô ông...* » (Messieurs...).

Mon ami s'esclaffa :

« Il dit : *Phô ông*. Vous avez entendu, il dit : *Phô ông*. Mais, *phô ông*, ça ne se dit pas. »

C'était vrai, ça ne se disait pas, dans le dialecte du Nord-Annam, qui était notre dialecte à nous deux. Mais moi qui, malgré les leçons du cuisinier du Séminaire, malgré mes chasses aux bœufs sauvages, moi qui avais appris l'annamite dans une maison d'éducation, en milieu fermé, avec des livres de religion rédigés en dialecte du Sud, et en langue religieuse archaïque, je croyais qu'il fallait dire : *Phô ông*.

Ah, ces expressions livresques !

Un jour, c'était un an ou deux plus tard, j'arrivais du Quảng-Bình, où j'étais alors, au Séminaire. Il y avait là un Basque qui, lui aussi, étudiait ferme son annamite. Dès que j'eus sauté de cheval, il me demanda :

« Comment traduisez-vous : « mais » en annamite ?

— Je traduis par : *Song le*.

— Mais ça ne se dit jamais ! On dit : *đều*.

— Ah ça, par exemple, je n'ai jamais entendu ce mot.

— Eh bien, on ne dit que ça. Faites attention.

Je fis attention. De fait, les gens n'employaient que *đều*, pour rendre la conjonction adversatrice. J'avais certainement entendu très souvent ce mot. Mais je ne l'avais pas remarqué, parce que j'avais dans la tête que « mais », c'était *song le*. Les livres, l'étude livresque, avaient faussé mon attention. Un de mes confrères, le Père Max de Pirey, n'a jamais pu se défaire de ce *song le*.

Je raconterai une autre histoire, relative à cette formation livresque. Avec le P. Neyer, un de mes voisins et bons amis, nous allions parfois faire des promenades sur le bord de la mer. Comme professeur, nous emmenions le portier du Séminaire, un grand vieux, droit comme un I, maigre, guindé, les épaules relevées en pointe, les bras recourbés en arrière, à la manière des anciens lettrés, des mandarins de l'ancien temps. M. Tâm avait été soldat, avait fait campagne dans le Nord du Tonkin, et avait pas mal d'histoires dans son sac. Nous l'emmenions pour avoir des occasions de parler.

Un jour, je lui dis :

« *Đánh giặc đoạn...* » (Après avoir combattu... ).

M. Tâm ouvrit de grands yeux. Il était évident qu'il ne comprenait pas.

Le P. Neyer vint à la rescousse :

« Đánh giặc đoạn... » et même en changeant les *Đ* en *T*, car il était Alsacien et avait un fort accent.

M. Tâm comprenait de moins en moins. Nous en restâmes là, et passâmes à un autre sujet de conversation. De retour au Séminaire, nous racontâmes notre mésaventure. Et on nous expliqua que *đoạn*. ça se disait dans les livres, mais jamais dans la région.

Ce bon Père Neyer, il parlait l'annamite avec le même accent qu'il mettait dans son français. Nous avons l'habitude, entre missionnaires, de farcir notre conversation en français de mots annamites qui nous viennent le plus vite à la bouche. Le Père disait donc un jour qu'il avait fait manger du « pape » à son cheval. C'était du *bắp* du « maïs », qu'il voulait dire. Il avait besoin d'un interprète, lui aussi, de temps en temps. Ce n'est pas qu'il ne connût pas la langue. Il l'avait étudiée très sérieusement et construisait très correctement ses phrases, il prononçait même exactement presque tous les sons de la langue. Mais cette fâcheuse transposition de toutes les consonnes douces, en fortes, des *b*, des *đ*, des *g*, en *p*, *t*, *k*, donnait à sa conversation un caractère insolite qui déroutait ceux qui n'étaient pas habitués à lui.

Car, pour l'Européen qui apprend l'annamite, il y a des difficultés inhérentes à la langue elle-même, et des difficultés qui proviennent de nos organes, des habitudes de prononciation contractées au pays natal. Jai parlé du mal que j'avais eu à saisir l'*a* long annamite. Un de mes confrères, le P. Barthélemy, dont j'ai parlé plus haut, un Parisien, qui, par conséquent grasseyait ses *r*, n'a jamais pu rendre le *r* lingual ou frôlé, des Annamites. Lorsqu'il disait : *đi ra*, « sortir », les gens croyaient entendre *đi gia*, ou *đi ha*. Et c'est ainsi qu'ils prononçaient quand ils voulaient contrefaire la prononciation défectueuse du Père.

Il ne faut pas croire qu'on apprend une langue étrangère sans rencontrer de difficultés. Il s'agit de s'appliquer à les surmonter, sans jamais se décourager. Je crois bien que le P. Barthélemy lui-même serait arrivé à prononcer correctement : *đi ra* s'il avait fait plus d'efforts et des efforts plus persévérants.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

# LA CRÉATION DE L'ARSENAL DE YOKOSUKA

(D'après une étude de Jean RAOULX parue dans la *Revue Maritime, mai 1939.*)

AU cours de la deuxième moitié du siècle dernier, le Japon décida d'abandonner la politique de repliement sur lui-même pour entrer dans le concert des grandes puissances mondiales. Il avait tout à faire dans les domaines industriels, commerciaux et scientifiques pour combler un retard de plusieurs siècles.

Doués d'une étonnante puissance d'adaptation, les Japonais se mirent, sans surprise, presque sans maîtres, à utiliser les armes européennes, à manœuvrer les navires à vapeur. On imagine quelles pouvaient être les compétitions de tous ordres autour des marchés à passer pour de pareilles fournitures. Les bateaux surtout, usagés et camouflés pour la circonstance en bateaux de guerre, causèrent bien des déboires à leurs acquéreurs.

De plus, faute de soins et d'études préalables, ils devenaient vite inutilisables.

L'insuffisance du matériel, la difficulté des réparations qui ne pouvaient être effectuées qu'en Chine, firent germer chez les Japonais, l'idée de réparer eux-mêmes, puis dans l'avenir de constituer une flotte avec leurs propres ressources.

De toutes les nations représentées dans l'Empire du Mikado, la France était la seule qui n'eut point d'ambitions politiques.

L'influence française habilement acquise par nos marins et nos diplomates était exclusive de toute idée de conquête, voire d'emprise économique. Il était donc normal que le Nippon nous vit d'un œil plus sympathique que les commis-voyageurs et autres affairistes anglo-saxons.

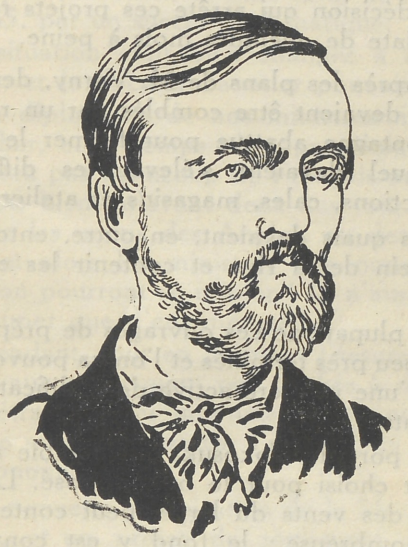
C'est pour cette raison que les Japonais s'ouvrirent à l'amiral Jaurès et à notre ministre, M. Léon Roches, de leur désir de créer un arsenal organisé par des techniciens français.

Déjà, en Chine, un arsenal avait été créé à Ning Po.

Le 14 avril 1864, l'amiral, commandant la Division navale de Chine pouvait écrire au ministre :

« Ce chantier est, pour la France une grande cause d'influence qu'il importe de conserver. »

En dehors de ses qualités d'organisateur qui lui valaient un témoignage de satisfaction du ministre de la Marine de France, M. Verny, créateur de Ning Po, s'attirait les éloges du ministre des Affaires Etrangères, en assumant les fonctions de vice-consul intérimaire, très délicates dans un pays en état de guerre.



Léonce VERNY,
*Ingénieur du Génie Maritime, créateur de l'arsenal de Yokusuka.*

Il possédait donc le tact indispensable aux Français qui allaient avoir la charge d'initier le Japon à nos techniques.

Les autorités japonaises, bien renseignées, avaient remarqué le jeune ingénieur, et l'amiral Jaurès écrivait à son sujet, le 10 janvier 1865 :

« Le Gouvernement japonais a adressé à M. Léon Roches, notre ministre de France au Japon, une lettre pour me remercier de certains conseils que j'ai bien voulu lui donner pour le guider dans le choix d'un lieu propice à la création d'un arsenal maritime ; par cette même lettre le Gouvernement japonais témoigne le désir de voir M. Verny, notre ingénieur du chantier de Ning-Po, venir au Japon pour lui fournir certains documents et devis. Je viens d'écrire à M. Verny de venir donner à Yokohama un aperçu des devis et des dépenses à faire. »

L'amiral attirait en outre l'attention du ministre sur l'importance qu'il y aurait pour la

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

France et la Marine française en particulier à ce que l'établissement en question fut construit avec le concours direct du Gouvernement français et sous la direction de ses ingénieurs, sans préjudice de l'intérêt que notre industrie pourrait prendre.

Voici ce que dit, le 6 avril 1866, l'amiral Roze au ministre :

« Avant de quitter Yokohama, j'ai tenu à visiter l'emplacement du futur arsenal de Yokosuka... Je m'y étais fait accompagner par le conducteur des travaux envoyé par M. l'ingénieur Verny, et qui, arrivé très récemment, y allait pour la première fois. Nous avons été surpris, en vérité, de l'avance des travaux, bien que la décision qui arrête ces projets remonte à une date de quelques mois à peine.

» D'après les plans de M. Verny, deux bras de mer devaient être comblés par un remblai, une montagne abattue pour former le terrain sur lequel devaient s'élever les différentes constructions, cales, magasins et ateliers.

» Des quais devaient, en outre, entourer le terre-plein de la rive et contenir les eaux de la mer.

» La plupart de ces ouvrages de préparation sont à peu près terminés et l'on va pouvoir s'occuper d'une manière active de l'édification des bâtiments.

» Le port de Yokosuka me semble admirablement choisi pour le but proposé. La rade, abritée des vents du large, peut contenir une flotte nombreuse ; le fond y est convenable pour les plus gros navires et l'emplacement destiné à l'Arsenal est parfaitement approprié à son objet. »

Le 11 juillet 1866, M. Verny s'installait définitivement à Yokosuka avec le personnel qu'il avait amené avec lui.

Bientôt le jeune arsenal se développait. Il recevait de nombreuses visites, officielles ou privées.

Le 15 janvier 1867, l'amiral Roze rendait compte au ministre :

« Les constructions s'élèvent de toutes parts et cet établissement important construit par des Français fait honneur à notre Nation. »

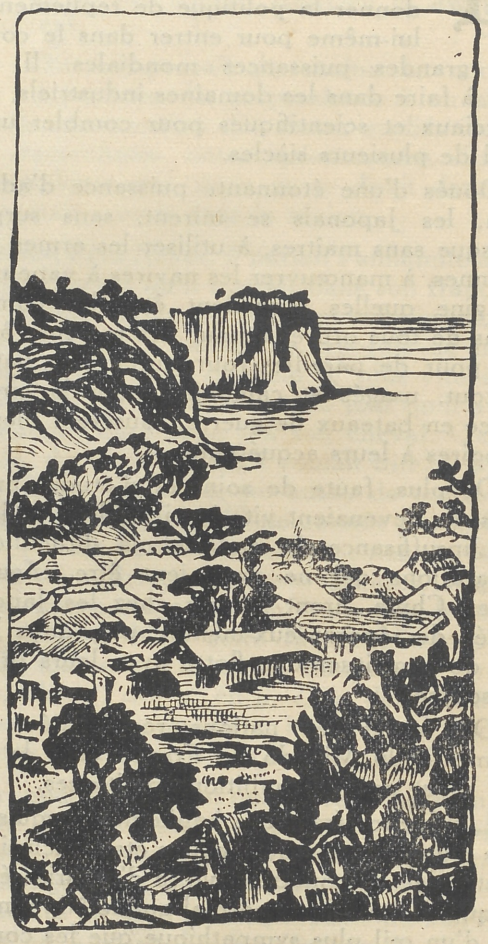
Et un peu plus tard :

« J'ai tenu avant de quitter ces parages à visiter encore une fois Yokosuka ; j'ai trouvé que des travaux importants avaient été effectués depuis la dernière visite que j'y avais faite.

» Un bassin de 110 mètres de long a été creusé et pourra être exploité dans une dizaine de mois. Cette création, la première qui ait été faite au Japon, sera d'un grand secours pour le commerce. »

Au cours de cette période, la petite colonie, groupée autour de l'arsenal en construction, avait pris ses habitudes.

Vivant en contact fréquent, les familles venues de France et les familles japonaises s'entendaient à merveille et ce n'est pas un des faits les moins attachants de la création de Yokosuka que leur contact dans le travail, comme dans la vie quotidienne.



*La côte du Golfe de Yedo vers le Nord et village de pêcheurs de Yokosuka.*

Les habitudes d'existence si totalement différentes étaient, dans chaque ménage, un sujet d'étonnement amusé. Les premières curiosités satisfaites, un terrain d'entente fut trouvé d'où germa peu à peu une profonde estime réciproque : c'était, dans chaque famille, l'attachement au foyer, la joie de voir grandir les enfants, les soins de la « maison ». Suivant les conditions sociales, les affinités se précisaient et l'accueil ménagé par les charmantes Françaises, reines dans leurs villas, est demeuré chez leurs hôtes un souvenir ineffaçable.

Pour les Français débarquant au Japon, Yo-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

kosuka était véritablement un coin de leur patrie...

Dans chaque foyer les enfants grandissaient, et, à l'éducation raffinée des petits Français, s'ajoutait la joyeuse liberté dont jouissent les bébés japonais.

Quelque temps après, l'amiral Dupré succédait à l'amiral Chaillé et voici sous sa plume le premier rapport d'ensemble sur l'œuvre de M. Verny :

« M. le Ministre de France a bien voulu m'accompagner dans la visite que je viens de faire à Yokosuka, afin de montrer par cette visite tout l'intérêt qu'il porte à cet établissement, fondé et dirigé avec autant de talent que d'activité par nos jeunes compatriotes.

» Douze grands navires de guerre affourchés trouveraient à se placer dans la baie qui a été choisie...

» ... Avant d'entrer dans l'arsenal, on trouve une petite place semi-circulaire dont la clôture de l'arsenal forme le diamètre et autour de laquelle sont bâtis la chapelle et le presbytère, le cercle des employés mariés et les logis des célibataires.

» Encadré dans ces collines boisées, propre, coquettement quoique simplement bâti, il offre un aspect fort agréable.

» Le premier établissement qui se présente, en entrant dans l'arsenal, est la corderie, longue de 300 mètres... Les ateliers sont définitivement constitués et parfaitement outillés, les travaux y sont en pleine activité.

« Les forges sont vastes et nombreuses, la grande forge possède six marteaux-pilons dont le plus puissant est de six tonnes, chacun d'eux est muni d'une grue proportionnée à sa force.

» Afin de ménager ces terrains conquis sur la mer, on a creusé, à partir du fond des forges, un tunnel de 80 à 100 mètres de longueur au plus, qui débouche au fond d'un autre bras de mer où sont établis des parcs à charbons.

» La chaudronnerie, qui vient après les forges, est achevée et largement munie de l'outillage nécessaire. La fonderie est également construite pour couler les plus fortes pièces de machine.

» On va utiliser une énorme grue à vapeur, pour laquelle on construit un quai accostable pour les plus gros bâtiments qui y recevront leur mâture, leurs chaudières et leurs plus fortes pièces de machine.

» Enfin, lorsque le premier des deux bassins sera terminé, le jeune arsenal pourra être considéré comme suffisamment pourvu de tous les moyens d'actions désirables.

» Ce résultat fait le plus grand honneur au fondateur, M. Verny, qui est secondé avec tout le dévouement et l'habileté possibles par M. Thibaudier. »

A Yokosuka, le 5 mars 1875, l'œuvre était consacrée par le lancement, en présence de S. M. l'Empereur, du premier navire de guerre construit entièrement à l'arsenal.

Ce navire, un croiseur de 2e classe, nommé le **Sékikan,** fut affecté peu de temps après à l'escorte impériale, et l'amiral français écrivait « qu'il avait pu constater que ce navire était bien l'égal de ceux construits dans nos arsenaux ».

Pour la France, l'achèvement de Yokosuka ne fut pas couronné, comme celui de Ning-Pô, en 1865, par un succès diplomatique.

La situation était bien changée à ce point de vue, et le docteur Savatier pouvait écrire :

« La diplomatie de nos ministres finira par triompher, et le temps n'est pas éloigné où il ne restera pas beaucoup de Français au Japon. Je crains bien qu'avant deux ans tout ait passé entre les mains des Anglais ou des Américains, et alors les ministres que nous aurons au Japon pourront se réjouir ! Ils n'auront plus à s'occuper que d'eux-mêmes ! »

Cependant, tout en donnant l'assurance que les travaux ne seraient pas confiés à des ingénieurs étrangers, les Japonais témoignaient d'un légitime souci de ressaisir l'autorité et de faire des économies.

Une nouvelle organisation de la Marine était prévue, et un projet de règlement intérieur n'admettait plus les Européens qu'à titre de conseillers.

M. Verny fut avisé que ses services cesseraient au mois de mars 1876 et que MM. Thibaudier et Dupont resteraient à Yokosuka en qualité de conseillers.

« M. Verny fut l'objet de procédés exceptionnels, qui s'adressaient aussi bien à sa personne qu'à travers lui, au ministre de la Marine française, auquel le Gouvernement japonais entendait ainsi témoigner sa reconnaissance pour le service qu'il lui avait rendu en lui prêtant des ingénieurs afin de venir en aide à sa marine naissante. »

Une audience particulière lui fut accordée au cours de laquelle S. M. l'Empereur le remercia en termes fort élogieux des services qu'il avait rendus.

Ainsi se terminait le premier acte d'une amicale collaboration franco-japonaise.

Le buste de Verny s'élève dans un jardin public, sur une colline qui domine la rade de Yokosuka. L'ancienne chapelle de l'arsenal, transportée et reconstruite pierre à pierre, sert aujourd'hui d'église à la ville.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

# A la recherche de la tombe de Henri Maître et de ses miliciens, assassinés en août 1914, près de Bu-nor[1]

*Ce document officiel est un compte rendu établi le 12 novembre 1940 par le délégué administratif de Budop, M. Gerber.*

L'ENDROIT exact où Maître a été enterré avec son cuisinier et ses miliciens n'a jamais pu être identifié avec certitude.

En 1932, le capitaine Maillard a planté une croix en bois sur un tumulus sous lequel devait reposer le corps du grand explorateur.

Lors de la première liaison que je fis au plateau central avec les groupes de tirailleurs venus du Cambodge et de l'Annam et commandés par les capitaines Brunet et Huard, le 21 mars 1933, le chef Rding, un des principaux assassins de Maître et arrêté la veille, déclara ignorer l'emplacement de la tombe de Maître.

A plusieurs reprises, lors de mes tournées dans la région de Bu-nor et du Haut Sông Be, j'amenai la conversation sur les circonstances qui avaient motivé cet assassinat. Mais, toujours, les Nongs que j'interrogeais prétendaient que les témoins du drame étaient morts, que Rding lui-même se trouvait dans son village de Bu-koh le jour où disparut le Délégué de Mera.

Ayant fait la connaissance du professeur Baudrit et lu dans son livre les différentes versions qu'il donne sur la mort de l'explorateur, je décidai de résoudre l'énigme.

Les deux hameaux de Bu-nor ont été visités par moi dès 1933 et ont fourni les premiers prestataires à Bu-prang en 1934 ; Rding et quelques vieux notables étaient devenus mes administrés. Ils avaient toujours nié avoir pris une part directe à l'assassinat de Maître, et les versions qu'ils avaient données de ce triste épisode étaient contradictoires. Toutefois, au cours de mes interrogatoires, j'appris d'un milicien que le chef de D. Dang, le nommé Cire, quoique jeune encore, avait assisté au drame et hérité d'un mousqueton. Comme parmi nos jeunes miliciens, se trouve un Nong originaire de Bu-nor, je l'interrogeai séance tenante et il me déclara qu'avec l'aide des chefs de Bu-nor, il pouvait me conduire sur la tombe de Maître.

Parti cinq jours à l'avance avec dix hommes chargés de déblayer la piste de Bu-dang Srey, il m'attendit jeudi 7 novembre à environ 12 kilomètres de l'embranchement d'avec la piste Maître. Rding, les deux chefs de Bu-nor et deux hommes âgés d'environ quarante-huit ans, étaient là. Leur ayant expliqué le but de ma tournée et affirmé que les coupables ne seraient ni punis ni condamnés aux dommages et intérêts, le débroussaillement d'une sente commença aussitôt. Elle nous conduisit au dag Nglen, affluent du D. Rlap et aboutit dans un bois où les chefs me montrèrent un tumulus surmonté d'un kapokier, et deux trous presque comblés.

Le chef de Bu-nor (Krong) m'expliqua que, sous le tumulus, gît Maître, la tête appuyée sur son coussin rempli de kapok dont une graine avait probablement germé, d'où le kapokier à l'emplacement de sa tête. Sous son corps reposerait son serviteur, le cuisinier annamite.

Les deux fosses renferment chacune cinq corps de miliciens, dont neuf Rhadés et un Biet originaire de B. Krak (poste de B. Prang). Son frère, averti du but de mon expédition, était déjà venu réclamer le prix du sang.

Ces fosses n'ont jamais été comblées de main d'homme ; la nature s'est chargée de fournir un linceul fait de terre et de feuilles mortes.

Questionnés pour savoir à quel endroit le capitaine Maillard avait planté une croix, les Moïs m'ont conduit à environ 200 mètres de là, à l'emplacement où se trouvait autrefois le village de Bu-nor. C'est là que Maître aurait été tué, assis sur un pilon à paddy lui servant de siège, pendant qu'il buvait à la jarre. De la croix, plus aucun vestige ; par contre un morceau de bois rongé par les termites représentait sans aucun doute le reste d'un pilon à paddy tel qu'on en trouve sur l'emplacement de tous les villages abandonnés.

J'expliquai maintenant aux notables, con-

(1) Voir notre numéro 128 : *Inauguration du Monument Henri Maître aux « Trois Frontières »*.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

temporains sinon témoins de cette affaire, que je désirais connaître pourquoi et dans quelles circonstances le Délégué avait été assassiné. Mais, malgré deux heures de palabres, je ne pus obtenir aucune réponse satisfaisante ; chacun affirmait que tous les témoins oculaires étaient morts. Quant aux objets personnels de Maître, P. Tran-Lung s'en serait emparé lui-même (montre, revolver). Les bagages, contenant également une importance somme d'argent en piastres métalliques (probablement la caisse de la Délégation) avaient disparu dans le pillage général.

Un premier hommage ayant été rendu aux victimes du devoir par mes quatre miliciens présentant les armes, je décidai de me rendre



Henri MAITRE

à l'invitation du chef Mrang qui me conviait à un sacrifice en souvenir des morts. Je profitai de la cérémonie pour faire jurer à Rding et aux deux chefs Krong et Mrang de dire la vérité entière, les obligeant à invoquer la malédiction des génies sur eux et sur leurs familles s'ils me mentaient, promettant en retour d'abandonner toute vengeance.

C'est alors que Mrang avoua avoir assisté au drame, que Rding reconnut avoir frappé après P. Tran-Lung, le troisième coup ayant été asséné par R'ong le père de Krong, ici présent.

D'après leurs déclarations maintenant concordantes, voici comment j'ai pu établir la suite des événements :

Vers 1912, pendant que Maître se trouvait à Djiring, deux miliciens cambodgiens du poste de Pu Sra, appelés Chong et Lang, seraient venus au village de Pu Tran-Lung, et, après avoir fait ripaille en l'absence du chef, se seraient appropriés sa femme et sa fille. Mais celui-ci, survenant le troisième jour, aurait tué les deux miliciens. Maître, apprenant cet assassinat (mais en ignorant probablement les causes), aurait envoyé sur les lieux un groupe de miliciens qui brûlèrent le village, cassèrent les jarres, tuèrent les buffles et assassinèrent la femme et la fille de Pu Tran-Lung, les faisant souffrir cruellement.

Sur ces entrefaites, Maître partit en France et Pu Tran-Lung en profita pour attaquer et brûler le poste de Pu Sra, tuant tous les occupants.

Le balat indigène de la région, nommé Ot et habitant un village situé à un kilomètre du poste, ne fut pas inquiété.

Maître, revenant de congé, établit un nouveau poste à Bu-Djeng Kiet-Méra. Pu Tran-Lung, sachant que son crime ne resterait pas impuni, résolut de prendre les devants.

Par ses émissaires, il fit dire à tous les habitants de la région que le Délégué et ses miliciens devaient disparaître, menaçant de piller les villages qui ne se feraient pas ses complices.

Rding fut chargé de convoquer à Bu-nor les villages des environs pour faire acte de soumission.

Déjà plusieurs fois Maître s'était rendu à Bu-nor depuis son installation à Bu-Djeng Kiet.

Laissant le poste inachevé à la garde de huit hommes, il partit avec dix hommes, son cuisinier, deux éléphants avec leurs deux cornacs pour Bu-nor. Le lendemain, Pu Tran-Lung, à la tête de ses guerriers, fit irruption dans le poste et massacra toute la garnison, à part l'homme de garde qui tua l'un des assaillants et prit la fuite en emportant son arme. Il ne put être rejoint. Maître, installé à Bu-nor, ignora tout ; les guerriers de Pu Tran-Lung, cachés dans la forêt, entourèrent le village.

Le troisième jour de son arrivée, les chefs et les notables étant rassemblés dans la maison de R'ong, chef de Bu-nor, eut lieu la cérémonie de la soumission.

Pour la circonstance, un cochon avait été sacrifié ainsi que de nombreux poulets, et la jarre offerte était une « srung ». Le Délégué avait bu et tous les chefs après lui. Les bat-flanc étaient bondés d'hommes armés. Quatre

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

miliciens se tenaient assis devant leur chef, le fusil à l'épaule, six se trouvaient à l'extérieur, ainsi que le cuisinier. Maître, assis sur un pilon à paddy, son revolver à la ceinture, se baisse pour boire la seconde mesure quand Pu Tran-Lung, armé d'un coutelas, se dresse derrière lui, et visant entre les côtes, frappe au cœur. Maître pousse un gémissement et s'affaisse, pendant que Rding lui assène le second coup et Rong le troisième, puis d'autres chefs frappent à leur tour. En même temps s'élève une immense clameur, le hallali qui accompagne le sacrifice du buffle ; deux cents ou trois cents hommes assoiffés de sang se précipitent sur les malheureux compagnons du chef qui sont lardés de coups de couteau, de lance et de coupe-coupe. Les deux cornacs, qui avaient suivi les éléphants allant quérir leur nourriture dans la forêt, avertis par les cris, échappent au massacre en abandonnant leurs bêtes.

Les bagages de Maître et de son escorte sont pillés, les fusils sont répartis entre divers notables ; j'ai remis à M. le Gouverneur Pagès, en 1935, les deux armes détenues par Bu-nor.

Maître est enterré avec son cuisinier, à environ 1 m. 20 de profondeur, les miliciens sont jetés dans deux fosses, ainsi que je l'ai déjà expliqué.

Pas de cérémonie pour apaiser les mânes des disparus ; aucun signe extérieur pour indiquer l'emplacement où reposent les corps déchiquetés de douze êtres humains. Pendant vingt-six ans la forêt et les Moïs gardent leur secret.

Avec le professeur Baudrit je compte retourner prochainement sur les lieux, déterrer les ossements s'il en existe encore, les rassembler dans une caissette en bois dur, marquer l'emplacement d'une croix en attendant la translation solennelle des restes à la place qui revient à ce grand explorateur ; en bordure de la future R. C. n° 14, au nœud géographique des trois frontières du Cambodge, de l'Annam et de la Cochinchine, pays pour lesquels il a peiné et auxquels il a fait le sacrifice de sa vie.

En faisant appel à leur générosité, je suis persuadé que les Protectorats du Cambodge et de l'Annam voudront contribuer à l'achat d'une stèle commémorative, et hausser l'éclat de la cérémonie inaugurale en envoyant sur place des détachements de miliciens représentant les deux pays.

Je prie Monsieur le Gouverneur de la Cochinchine de bien vouloir charger un Inspecteur des Affaires Politiques d'approcher ses collègues des deux Résidences supérieures afin de tirer de l'oubli la mémoire du seul véritable prospecteur de l'Indochine Sud-Centrale.

*Pour mieux comprendre l'ordre nouveau français.*

*Lisez tous :*

**RÉVOLUTION NATIONALE - L'AVENIR DE LA FRANCE**

*par Thierry Maulnier.*

*En vente dans les grandes librairies de Hanoi et Saigon — Prix 2 $.*

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

# LA ROUTE COLONIALE N° 14
## SAIGON à TOURANE par les plateaux Moïs

LE PONT SUR LA SREPOK

par J. H.

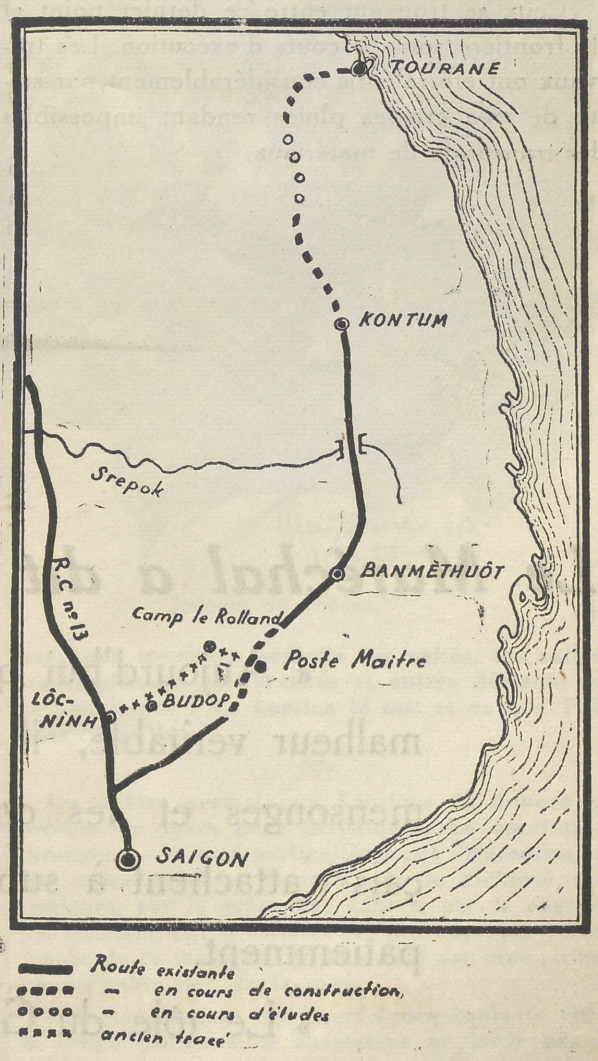
L'ETABLISSEMENT d'une liaison routière entre Saigon et la côte d'Annam par l'intérieur du pays est envisagée depuis longtemps. L'arrêté du 19 juin 1918 portant classement des routes coloniales a donné le numéro 14 à cette route dont il indique le tracé général : par Lôc-ninh et Darlac. Elle doit traverser de vastes régions moïs et c'est l'une des raisons qui ont retardé sa construction.

En 1936, le Gouvernement général ayant porté un vif intérêt à la construction de la liaison Saigon-Banméthuot, il a été décidé de pousser les études définitives du tracé à donner à cette Route Coloniale n° 14, tant sur le territoire de l'Annam que sur celui de la Cochinchine.

Après les études faites sur le terrain en 1937 comme suite aux simples reconnaissances d'itinéraires faites en 1936, le tracé par Dông-xoai (km. 104 de Saigon) et le lieu dit des « Trois Frontières » fut adopté et le programme des travaux fut approuvé en février 1938 par le Gouverneur Général.

Suivant l'itinéraire, la distance à parcourir pour aller de Saigon au nœud des Trois Frontières est de 240 kilomètres et la longueur de route nouvelle à construire à travers la région moï de Bien-hoa est de 130 km. 600.

L'itinéraire Saigon-Banméthuot passant par le nouveau tracé est ainsi plus court de 56 kilomètres que celui passant par l'ancien tracé soit par Lôc-ninh, Budop, Camp Le-Rolland.




La situation des travaux est la suivante :

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

I. — EN TERRITOIRE COCHINCHINOIS

La plate-forme en terrassements est terminée sur toute la section (sauf une lacune de 300 mètres, haut remblai de 25.000 m³ à exécuter pendant la prochaine saison sèche), soit sur une longueur de 130 km. 300.

Soixante kilomètres de chaussée sont déjà empierrés en dur.

La section de route en construction comporte au total soixante-quatorze ouvrages d'art dont quatre seulement sont de quelque importance.

Tous les ouvrages, au nombre de quarante-cinq, situés entre Dông-xoai (P. K. 0) et Budands'Rey (P. K. 59) sont terminés.

Ceux se trouvant entre ce dernier point et la frontière sont en cours d'exécution. Les travaux ont été ralentis considérablement par suite de très grosses pluies rendant impossibles les transports de matériaux.

II. — EN TERRITOIRE ANNAMITE

La section du nœud des Trois Frontières à Kontum, d'une longueur de 331 kilomètres, a été construite depuis 1939. Aujourd'hui complètement terrassée, suivant les caractéristiques d'une route moderne, empierrée sur 151 kilomètres, elle est ouverte depuis quelque temps à la circulation. Ses ouvrages, tous définitifs, sont pour la plupart terminés. Les ponts, dalots, aqueducs totalisent une longueur de 712 mètres. On compte neuf grands ouvrages dont le plus important, le pont sur la Srépok, mesure 155 mètres (si l'on excepte le pont sur le Dakbla, situé à l'entrée à Kontum au bout de la section de route en construction et dont l'exécution n'est pas encore décidée). Grâce au tracé sur une ligne de partage des eaux, l'importance des ouvrages est extrêmement réduite.

A partir de Kontum, les études et projets sont en grande partie terminés.

## *Le Maréchal a dit :*

« Aujourd'hui que la France est en proie au malheur véritable, il n'y a plus de place pour les mensonges et les chimères. Il faut que les Français s'attachent à supporter l'inévitable, fermement et patiemment.

» Le rôle du Gouvernement est de les y aider par une action constante, uniquement inspirée de la passion du bien public. »

Université Côte d'Azur. Bibliothèques




Joueurs de Khènes.

# THÉATRE LAO

par J. R.

UNE troupe d'acteurs, de musiciens et de danseurs laotiens s'est rendue à Saigon à l'occasion de la Foire. Nous apprenons sans surprise qu'elle y remporta un beau succès. Le contraire nous eût étonné.

Si le Laos est en retard sur ses frères Annam et Cambodge dans nombre de domaines, il ne l'est pas, pas du tout, dans le domaine artistique. L'héritage que le « Lao moyen » reçut de ses aïeux est plutôt maigre en aptitudes mécaniques et commerciales. Certains estiment même que, dans ce patrimoine héréditaire, certains articles tels que l'amour de l'activité et le culte de l'effort auraient une place un peu trop mince... C'est discutable. Mais ce qui ne l'est pas, ce qu'aucun observateur ne peut nier, c'est que notre homme est né artiste.

Et pour ceci, qu'il lui soit beaucoup pardonné ! Quand les dieux ont fait à un humain la grâce de naître artiste, celui-ci n'a-t-il pas le droit sacré de savourer le rêve et l'indolence en contemplant avec une souriante sérénité les agités, les actifs, les trépidants, les forcenés et autres déments de ce bas monde ? Le Laotien le sait et en use. Privilège de l'Art...

***

Le théâtre permet aux Laotiens de donner la mesure de leurs dons artistiques. Le spectateur étranger — et tout particulièrement l'Européen — est immédiatement conquis par la richesse des couleurs, par la grâce des danses, par le charme des sourires, par le naturel des attitudes, par l'harmonie de la musique. Et tout ceci est inné ; c'est un véritable don de la race.

Malheureusement, après quelques contacts avec la scène laotienne, le spectateur ne tarde pas à constater que tant de dons naturels ne parviennent pas toujours à éviter une certaine monotonie. S'il se donne la peine d'en rechercher la cause il la trouvera aisément : c'est la pauvreté du répertoire.



Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Le théâtre laotien traditionnel a certainement été, au cours des siècles derniers, une des plus belles manifestations artistiques qu'ait connues l'Extrême-Orient. Mais — comme tant d'autres choses au Laos — il a un peu trop dormi.. Vivant uniquement sur son passé, il ne s'est pas augmenté. Il est même probable qu'il a beaucoup perdu de son ancienne richesse.

D'autre part, un théâtre ne peut rester vivant qu'en s'adaptant insensiblement aux conditions, perpétuellement changeantes, de l'existence matérielle et sociale. L'ancien théâtre laotien a méconnu cette loi. Figé dans les formules ancestrales, il a peu à peu perdu contact avec les réalités de l'existence moderne.

Une rénovation s'imposait. Elle commença à Vientiane en mai 1941 et prit place dans le mouvement d'ensemble dit « Rénovation lao ».

***

Les novateurs se gardèrent bien de tenter de moderniser le théâtre traditionnel. Une telle tentative aurait conduit au ridicule. La vieille scène laotienne — drames, chants, fictions légendaires — constitue un genre théâtral qui a son histoire, son charme et ses mérites ; il eût été grotesque de la vouloir « adapter » au goût et aux réalités du jour.

On garda donc intact le vieux — et bien mince, hélas ! — répertoire théâtral. Mais, à côté de lui, on fabriqua du neuf. Et ceci dans tous les domaines : décors, comédies, poésies, chants, danses, tableaux.

Le succès fut vif et immédiat.

Vientiane possède aujourd'hui un Théâtre lao. Aussi modeste qu'il soit, ce bâtiment permet cependant de monter d'une façon décente des représentations soignées. Son inauguration eut lieu, il y a dix-huit mois, par la première comédie laotienne moderne : La folie des grandeurs. Quelques mois plus tard deux autres pièces, modernes également, affrontaient successivement la scène.

L'expérience aurait pu échouer. Le public laotien n'était nullement préparé au genre, tout nouveau pour lui, qu'on lui présentait. Pour la première fois il contemplait, dans le décor aimable de sa vie quotidienne, les personnages simples et vrais qu'il coudoie chaque jour. Il voyait sa pagode, sa rivière, son village et, évoluant dans ce cadre familier, non plus des Génies grimaçants et des Rois couronnés, mais de braves Lao (hommes et femmes) en qui chacun pouvait reconnaître — et parfois couvert de ridicule — son voisin, sa femme ou son mandarin. Ce fut une révélation...

Le public lao a ceci d'admirable qu'il est vraiment un public d'or. Il apporte aux représentations une fraîcheur d'âme et une candeur délicieuses. Ah, s'il est sur terre des publics blasés que rien ne peut plus émouvoir, le nôtre n'est pas de ceux-là ! Un rien l'amuse, le met en joie et ce sont alors des tempêtes de gaieté qui réduisent les acteurs au silence tandis que la salle entière se trémousse dans les éclats de rire. Ce bon public a d'ailleurs un sens très vif du ridicule et entend parfaitement l'ironie. Mais il s'attendrit tout aussi facilement — quoique plus discrètement — et sait, à l'occasion, y aller de ses larmes. Au cours d'une récente soirée j'observai dans la salle une brave femme qui pleurait avec une telle conviction sur le sort d'un enfant malheureux que je la fis remarquer à mon voisin laotien. J'appris qu'elle était venue à toutes les représentations. C'était la troisième fois qu'elle pleurait aussi généreusement.

En présence d'un tel public, l'auteur a un devoir impérieux : celui de divertir sans avilir. Ces hommes, ces femmes et ces enfants se livrent à lui en toute candeur, s'il en profitait pour les ravaler dans le domaine facile des émotions malsaines, ce




*Danse laotienne*



Université Côte d'Azur. Bibliothèques

serait de sa part un véritable abus de confiance. Au Laos, plus que partout ailleurs, le théâtre doit, avant tout, être un éducateur.

Le Comité théâtral lao l'a compris. Les trois premières comédies modernes dont il vient de doter la scène laotienne sont des pièces par instants joyeuses mais hautement morales. Leur succès a été tel qu'il atteignit parfois l'enthousiasme. Le public lao est un public simple mais c'est aussi un public sain.

***

Bien entendu les acteurs sont tous des amateurs. Des amateurs pleins de bonne volonté, qui s'imposent parfois un lourd supplément de travail (la plupart sont fonctionnaires) pour mettre au point une représentation digne de leur théâtre. Plaisir de paraître en public ? Certes, mais autre chose aussi : la conviction de travailler pour la résurrection lao. Les acteurs du théâtre de Vientiane appartiennent à cette jeune équipe d'animateurs qui se vouent avec ardeur à la rénovation de leur pays. Chez certains d'entre eux ce sentiment est si fort et si noble que préparer une soirée et affronter la scène, c'est vraiment pour eux servir une cause et remplir une mission.

Le Laotien est d'ailleurs souvent — mais pas toujours — un acteur né. Certes, il a beaucoup à apprendre pour être un parfait interprète, mais il a ce quelque chose qui ne s'acquiert pas quand on en est dépourvu : le naturel. Très à l'aise sur scène, il aborde le public avec la plus grande facilité. Sauf exception — et il y en a —, le fameux « trac » des cabotins lui est tout à fait inconnu.

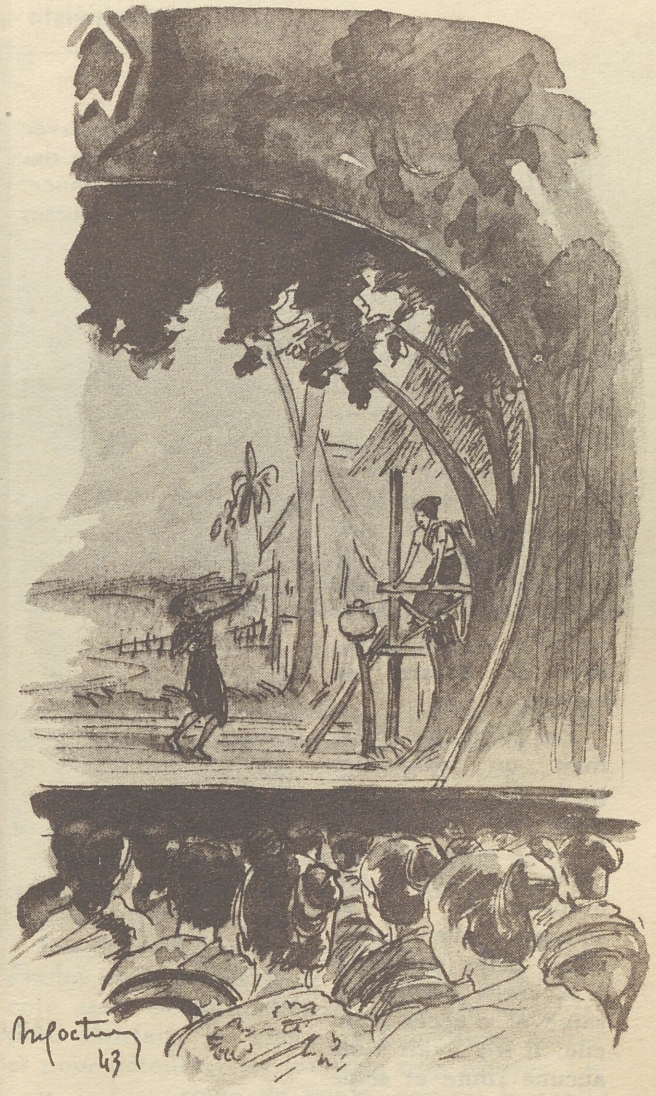
Il aurait même un peu trop de confiance en sa facilité. Lors des répétitions des premières soirées « modernes », il n'était pas rare de trouver quelques gaillards qui consentaient à la rigueur à lire une fois ou deux leur rôle mais qui trouvaient tout à fait inutile de l'apprendre par cœur. « Je me débrouillerai », disaient-ils. Ils se débrouillaient, en effet, et avec une merveilleuse aisance. L'un deux tombait-il en panne ? A l'effroi du souffleur qui s'époumonnait dans sa boîte et s'y trémoussait d'indignation — à tel point qu'un jour il en sortit la tête —, il inventait des réparties, fabriquait des jeux de scène ou même interpellait le public pour lui conter une gaudriole. Bien entendu l'acteur suivant, étant fort en peine d'enchaîner, tentait lui aussi de se débrouiller à son tour. Résultat de tous ces « débrouillages » : une demi-douzaine d'acteurs jouant et parlant à la fois dans une effroyable confusion. Et le rideau devait être baissé dans une merveilleuse pagaye. Mais — il faut être juste — personne n'était resté à court...

Depuis, nos acteurs ont fait des progrès. Car ils ont fait cette découverte : au théâtre, le don n'est rien s'il ne s'accompagne pas de travail. Et aujourd'hui nos acteurs travaillent...

***

La rénovation théâtrale se devait de mettre en valeur les deux plus beaux fleurons de la couronne artistique laotienne : la musique et la danse.

Chants et danses forment, en effet, partie intégrante du patrimoine spirituel laotien. Ils ne sont nullement le monopole de quelques privilégiés ou l'apanage d'une classe sociale. Ils appartiennent au Laos, à tout le Laos. Ils sont vraiment nationaux. Dans les villages les plus perdus, vous trouverez



*Comédie moderne.*

des filles ou des jeunes hommes sachant danser avec grâce et un sens parfait du rythme, comme vous trouverez — et plus souvent encore — de braves paysans capables de chanter avec justesse et émotion (au doux accompagnement des khènes) quelqu'une de ces vieilles mélodies laotiennes dont le charme est si prenant qu'on croit entendre chanter en elles l'âme même de la race.

Les rénovateurs du théâtre lao trouvaient là un trésor. Mais un trésor brut dont la mise en valeur n'irait pas sans travail. Ils se mirent à l'œuvre. Nous dirons quelque jour quels succès ont couronné leurs premiers efforts.



Université Côte d'Azur. Bibliothèques

# SAINT-POULOF
# et la Route de Sonla - Laichau

par Paul BOUDET
Archiviste - paléographe

LE destin de Saint-Poulof présente, avec celui de Léopold Sabatier, apôtre des Rhadés, des points de ressemblance, sans cependant qu'il faille pousser trop loin la comparaison.

Comme Sabatier, Saint-Poulof a eu une carrière assez médiocre, jusqu'au moment où l'Administration — qui ne sait pas toujours découvrir et utiliser les capacités et les compétences, surtout lorsqu'elles se cachent sous des apparences trompeuses — lui a fourni l'occasion de donner sa mesure.



M. SAINT-POULOF

En 1926, on réclamait un volontaire pour aller occuper le poste de résident à Sonla : aucun ne se présentait, aucun administrateur ne se souciait d'aller diriger cette belle province, à la vérité assez malsaine et d'accès difficile. Il n'y avait alors aucune route et seule la Rivière Noire et la pirogue permettaient d'y aborder : voyage pittoresque, mais assez long puisqu'il réclamait au moins six à sept jours.

Saint-Poulof, qui s'ennuyait à Hung-yên, fut, sur sa demande, nommé à Sonla.

***

Saint-Poulof était d'une excellente famille d'officiers et qui plus est, d'officiers de cavalerie. Son père, comme son oncle, commandait dans la cavalerie lourde, ces magnifiques escadrons de dragons ou de cuirassiers, qui ont disparu avec la guerre de 1914 et ont vu remplacer, triste décadence, leurs nobles chevaux par de lourdes machines ferraillantes.

Il est né à Rambouillet, le 18 mai 1876, où son père était lieutenant de dragons. Après de bonnes études classiques, il s'engagea, sans doute pour continuer la tradition familiale, au 10e régiment de cuirassiers et passa ensuite au 7e de l'arme. Puis, ayant rendu ses galons de maréchal des logis, le voilà incorporé au 7e régiment de spahis, comme simple cavalier ; il y atteignait, en 1900, le grade de brigadier-fourrier, au moment de son passage dans la réserve.

Ces détails ne sont pas inutiles pour faire ressortir son indépendance et une certaine instabilité de caractère qui vont le gêner dans sa carrière administrative.

En 1901, il est admis dans la Garde Indigène et, la même année, nommé commis des Services Civils.

Nous ne le suivrons pas dans ses différents postes, en Annam, au Laos et au Tonkin.

Il s'applique à exercer d'obscures fonctions, sans se distinguer, et à plusieurs reprises, il se trouve, comme Sabatier, avoir maille à partir avec ses collègues ou ses supérieurs. Il faut dire que la vie des postes était autrefois assez austère et manquait de distractions. Les passions y fermentaient comme en vase clos et les caractères s'aigrissaient. La moindre atteinte d'amour-propre tournait en querelles et celles-ci se terminaient par des plaintes et des enquêtes administratives.

Saint-Poulof trouvait dans la chasse, où il était fort expert, un dérivatif au train-train monotone de sa vie de bureau, mais sa carrière n'avançait guère. Commis de 3e classe en 1901, il est reçu, en 1914, à l'examen d'administrateur de 5e classe, mais ne sera nommé qu'en 1917. Il avait, entre temps, essayé vainement de reprendre sa place parmi les combattants. Il finira sa carrière en 1934 comme adminis-



Université Côte d'Azur. Bibliothèques

trateur de deuxième classe.

Il promena ainsi, trente-trois ans, sa silhouette bien française de Gaulois blond, à longues moustaches, à Hué, puis à Nhatrang, où il fut successivement comptable, percepteur, commissaire-priseur, greffier-notaire comme Sabatier. Il fit quelques intérims de résident à Hatinh, puis à Vinh (1923). Nommé délégué à Napé (1924), sa personnalité trouve enfin l'occasion de se dégager. Sans doute apportait-il quelque originalité dans son service, mais sa connaissance des Annamites lui servait beaucoup.

A la suppression du poste de Napé, on le transfère à Hungyên ; c'est de ce poste un peu isolé, quoique proche de Hanoi, qu'il accepte d'aller, comme volontaire, diriger la province de Sonla.

Cette province a des admirateurs convaincus, comme Alfred Bouchet, qui en a décrit les merveilles dans un bel article d'**Extrême-Asie,** où il chante sur le mode lyrique, les orchidées de la forêt, le pittoresque des villages thai aux longues cases sommées de curieux ornements cruciformes. Cet amoureux de la nature sauvage trouve du charme aux difficultés des relations avec le delta et déplore la construction prochaine des routes.

« Encore quelques années, écrivait-il, Sonla, et ton charme aura vécu ! Ne vois-tu pas lentement s'allonger le ruban de la route qui, de Suyut, doit t'atteindre. Tel un monstrueux serpent, il contourne, enveloppe les croupes de tes montagnes, descend lentement jusqu'au fond des ravins, les franchit d'un seul bond, puis grimpe le versant opposé, s'agrippe aux rochers, renverse les arbres, s'infiltre dans la forêt, rampe à l'assaut du vaste plateau de Môc-chau pour ensuite aller mourir à tes portes !

» Mais cette route, Sonla ! C'est comme un poignard enfoncé dans ton cœur ! »

Il exagérait évidemment et son point de vue, pas plus que celui de Sabatier au Darlac, ne pouvait être maintenu.

D'ailleurs la route « sacrilège » que Saint-Poulof aura le mérite de construire, cache encore assez de difficultés et même de dangers, pour satisfaire les amateurs d'émotions fortes et pour détourner les touristes trop pressés. La route de Sonla, comme la route de la reine Astrid, sont et resteront longtemps encore des itinéraires difficiles qui permettent aux voyageurs de juger et d'apprécier les efforts des pionniers de la route qui les ont construites.

Quand Saint-Poulof partit pour Sonla, en 1926, il fallait pour l'atteindre six ou sept jours par la piste. Le voyage commençait en auto, d'Hanoi à Suyut et se terminait de même, de Naken à Sonla.

Entre ces deux extrémités,



*Halte sur la Rivière Noire.*



*Gorge de la Rivière Noire.*

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

cinq jours de cheval étaient nécessaires. La route de la Rivière Noire ne demandait, à la descente, que quatre jours, mais réservait quelques émotions au passage des rapides.

En 1931, 119 kilomètres de piste automobilable en saison sèche, avaient été construits : 22 kilomètres de Suyut à Lang-chanh et 97 kilomètres de Chieng-pan à Sonla. Les 22 kilomètres de Suyut à Lang-chanh l'avaient été par les Travaux publics. C'est là une route définitive, mais qui a coûté fort cher, 137.371 $ 74 et a demandé six ans de travail : certains kilomètres reviennent à plus de 10.000 piastres. A ce rythme, la route de Sonla aurait demandé plus de 800.000 piastres et des années de travail.

Saint-Poulof travaillait avec d'autres méthodes ; en quatre ans, de 1927 à 1931, il construit 206 kilomètres, soit plus de 50 kilomètres par an.

Quant à la dépense, elle s'élève pour les tronçons Sonla-Chiengpan (34 km. 380) et Sonla-Tuangiao (24 km. 838) à 34.838 piastres, dont 4.798 piastres pour les études, soit 600 piastres environ au kilomètre. Nous sommes loin des 10.000 piastres au kilomètre du tronçon Suyut-Langchanh. Evidemment, ces tronçons, comme aussi celui qui part de Laichau, construit par le commandant du 4e Territoire, ne sont pas parfaits au point de vue du tracé, mais l'essentiel était de débloquer Sonla.

Devant ce beau résultat obtenu à peu de frais, le Résident Supérieur au Tonkin invitait Saint-Poulof à persévérer et à achever la liaison Suyut-Sonla en terminant la route n° 101 entre Lang-chanh et Chieng-pan, soit 77 kilomètres et le commandant du 4e Territoire acheva la liaison avec Lai-chau en construisant les cinquante derniers kilomètres qui restaient à établir. Saint-Poulof se mit à l'œuvre, c'était la plus dure partie de la tâche à accomplir : l'assaut du plateau de Môc-chau réclama des efforts persévérants et une énergie tenace.

En 1933, il avait terminé la liaison Suyut-Sonla-Laichau, avec le concours du commandant du 4e Territoire : en deux jours, avec un peu de chance et une bonne voiture, on pouvait atteindre Lai-chau.

Le 4 avril, M. le Gouverneur Général Pasquier et M. le Résident Supérieur Pagès, accompagnés de plusieurs hautes personnalités de la Colonie, ont inauguré de bout en bout cette belle route de 500 kilomètres qui permet désormais de se rendre de Hanoi à Sonla et Laichau en quarante-huit heures, ayant tenu à se rendre compte par eux-mêmes de ses possibilités futures.





*Une femme Thai Noir à Sonla.*



*L'école cantonale de Muong Pieng à Thuan-Chau.*

Ce premier voyage s'accomplit sans incidents sinon sans difficultés.

L'année suivante, le 11 janvier 1934, le Résident Supérieur Tholance quittait Hanoi à 5 heures du matin, déjeunait à Môc-chau au milieu des Thai, Man et Mèo venus le saluer, et arrivait à Sonla à 19 heures : quatorze heures de route au lieu de six jours. Le 14, il partit à 6 heures de Sonla, arriva à Lai-chau à 17 heures, après de nombreux arrêts.

Saint-Poulof n'aurait pu obtenir un si beau résultat s'il n'avait su se concilier le concours et l'amitié des Thai. Qui connaît ces populations montagnardes sait combien il est difficile de les apprivoiser, encore plus de les utiliser. Leur organisation sociale quasi féodale les maintient dans la dépendance étroite de leurs quan Châu héréditaires et aussi de leurs sorciers. L'influence française trouve plus de difficulté à s'exercer. Quand les chefs veulent bien devenir ses auxiliaires, le rôle du Résident est facile, dans le cas contraire, sa situation devient délicate. Toute la politique en pays thai est basée sur cette considération.

Saint-Poulof, par ses procédés adroits et bienveillants, réussit à gagner la confiance de toute la population thai et put ainsi obtenir le concours nécessaire pour créer son réseau de routes.

En 1926, à l'arrivée de Saint-Poulof dans la province, Sonla était isolé, sans autre route que celle qui le reliait à la Rivière Noire, à Tabu.

En 1933, Sonla possédait des relations faciles avec Hanoi et Lai-chau, avec Sam-neua, par Sop-san et le Sông Ma, et une double liaison avec la Rivière Noire à Tabu et Ta-khou : magnifique résultat obtenu à peu de frais en cinq ans de labeur opiniâtre et persévérant.

Il s'était pris d'affection pour le pays thai et lorsque la retraite vint l'atteindre, en 1934, il se retira à Sonla, y acheta une maison et pensait y vivre tranquille dans ce milieu qui était devenu pour lui une nouvelle famille. C'est là que la mort vint le saisir. Il la reçut de la main même de celle qui aurait dû lui assurer une vieillesse paisible. Drame tristement humain de la jeune femme préférant, à son vieux mari, un jeune amant !

***

Une plaque de marbre enchâssée dans les rochers de Môc-chau, au kilomètre 84 de la route n° 41, rappelle au voyageur que c'est lui qui a ouvert la route vers le pays thai :

« Cette route donnant accès à la haute Rivière Noire, aux provinces de Sonla, de Samneua et au 4e Territoire militaire, est l'œuvre de M. Gabriel Saint-Poulof, chevalier de la Légion d'honneur, Résident de France à Sonla, de 1927 à 1934.

» Elle a été acquise par lui de haute lutte avec ses chefs de circonscription et les seuls prestataires thai.

» La dernière section du kilomètre 13 au kilomètre 77, malgré de très sévères difficultés d'exécution, a été construite en cinquante-six jours, du 17 décembre 1932 au 10 février 1933.

» La route n° 41, en témoigne de ce magnifique effort, porte désormais le nom de cet animateur qui repose à Sonla, au cœur du pays « Thai Noir », qu'il aima de toutes ses forces. »

Il n'y a rien de plus à ajouter pour louer la carrière de Saint-Poulof qui fut celle d'un homme de bonne volonté et d'un pionnier de l'influence française en ce pays.



Université Côte d'Azur. Bibliothèques

# L'ÉVOCATION DU PASSÉ
## DE LA COCHINCHINE
## A LA FOIRE-EXPOSITION DE SAIGON

par X...




*Vue d'ensemble de la Section Française (Périodes des Précurseurs et des Amiraux).*

LORSQUE, au printemps de 1939, se constituait à Paris, sous la présidence du marquis de Chasseloup-Laubat, un Comité pour la création d'un musée d'Histoire à Saigon, on pouvait craindre qu'un long délai ne s'écoulât avant que cette initiative pût devenir une réalité. La guerre parut en différer pour longtemps l'élaboration. Pourtant, l'attention du Gouvernement ne s'était jamais détachée de cette création et, dès sa prise de pouvoir, le Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux faisait de ce projet, une question d'une importance primordiale pour maintenir, développer et fortifier la réalité des liens séculaires de l'Indochine et de la France.

Une première expérience, lors de la Foire de Hanoi en 1941, a souligné l'originalité de la tentative. L'exposition organisée à Saigon par la **Société des Etudes Indochinoises,** tend à établir que l'activité de la pensée nationale n'a jamais été aussi féconde, dans le domaine des recherches historiques, qu'elle ne l'est en cette fin d'année 1942. Obéissant à des formules neuves et instructives, la rétrospective présente, dans presque toutes ses sections, un apport considérable de documents nouvellement découverts. Pour les Annamites comme pour les Français, elle est une révélation. Pour la première fois, la Basse-Cochinchine y apparaît comme un pays riche d'un grand passé. Mille aperçus y apparaissent sur les attaches anciennes de l'Indochine avec la pensée de nos écrivains ou de nos hommes d'Etat. Mille témoignages y parlent à nos habitudes, à nos souvenirs, à notre imagination, à notre sensibilité. Et la France y est partout présente parce que c'est elle qui a ressuscité les civilisations disparues, parce qu'on la voit participer au XVIII[e] siècle, à la restauration d'une dynastie légitime, parce qu'elles entend tirer de l'oubli les fastes de l'Annam ancien, parce qu'elle a fait de ce pays une grande création moderne, de l'époque des Amiraux à nos jours.

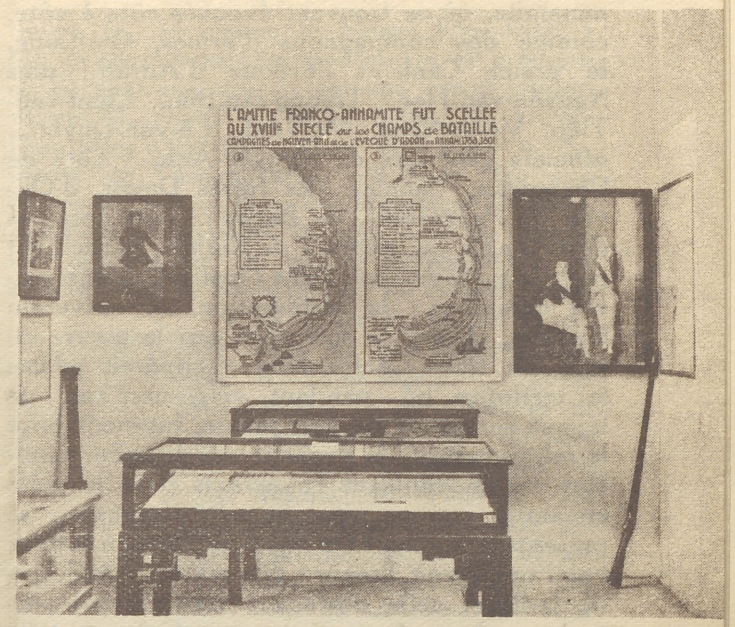
Pénétrons dans le pavillon, dont les façades sont enrichies d'une ceinture de voiliers qui évoquent les lentes navigations d'autrefois.



Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Dès le vestibule, nous sommes accueillis par le ferme et bon regard de l'évêque d'Adran, dont le marbre a perpétué la claire et prophétique pensée. A gauche, une première galerie s'ouvre devant nous. On y apprend que des débuts de l'ère chrétienne au XVIII[e] siècle, la Cochinchine a été un pays khmer et le domaine de deux Etats successifs, le Fou-nan, puis le Tchen-la d'eau, que près de trois cents points archéologiques y ont été découverts, que des inscriptions sanskrites s'y échelonnent du V[e] siècle au XIII[e] siècle, que longtemps avant le IX[e] siècle, époque de la fondation d'Angkor, le delta du Mékong était le centre d'une jeune et brillante civilisation. Voici quelques statues, toutes préangkoriennes, découvertes en Cochinchine. Voici des bronzes et des pièces de céramique. Et voilà qui confond : des hâches en pierre polie et des photogr: phies de sites néolithiques ou de constructions mégalithiques qui, dans ce pays deltaïque, nous invitent à planer sur les âges, bien au delà de ce que nous pouvions pressentir.

Le hall central propose à notre esprit des témoignages prodigieusement curieux. De Marco Polo à 1850, par le livre et par la gravure, on y découvre une longue tradition exotique et la permanence des vues de l'ancienne monarchie française sur l'Extrême-Orient. Nous pouvons comprendre alors ce qu'a été l'importance de ces ouvrages et de ces papiers d'autrefois, où s'exprime la pensée des pionniers, celle des navigateurs qui s'en allaient à la découverte du monde, celle de marchands de la Compagnie des Indes à la recherche des épices, celle des hommes d'Etat qui comme Colbert, Richelieu, le duc de Choiseul, Dupleix




*Un des aspects de la Section Annamite.*

et même Napoléon, dirigèrent leur attention vers l'Indochine et l'Asie du Sud-Est, celle enfin des Pères de la Compagnie de Jésus ou de la Société des Missions Etrangères qui apportèrent à ce pays, l'ardente volonté de leur apostolat ou la noble et savante tradition des clercs. Ici, c'est le **Catéchisme** d'Alexandre de Rhodes, livre vénérable entre tous, puisqu'il est le premier qui ait été imprimé, en 1651, dans la transcription en caractères latins de la langue annamite. Là, c'est le **Dictionarium** de l'évêque d'Adran et, plus loin, celui de Mgr Taberd. Ailleurs, d'autres grands noms surgissent : le Camoens et Saint François-Xavier essuyant sur les côtes de la Cochinchine, la fureur des typhons ; J.-B. Tavernier, le grand voyageur du XVII[e] siècle ; François Pallu, fondateur des Missions Etrangères ; Pierre Poivre, voyageur, philosophe et curieux homme ; d'Estaing, amiral de la grande époque ; d'Entrecasteaux, Dumont d'Urville, Pierre Médard-Diard, l'abbé Bouillevaux, Henri Mouhot, etc...

Et nous voici conduit peu à peu, à la galerie



*Une des vitrines de la Section Annamite.*



Université Côte d'Azur. Bibliothèques

annamite, où se trouvent évoqués côte à côte, comme des compagnons d'armes, Gia-Long, le prince Canh et l'évêque d'Adran ; puis Nguyên-van-Hoc, Truong-tan-Buu, Chau-van-Tiêp, Vo-di-Nguy, Vo-Tanh, Lê-van-Duyêt..., officiers généraux de Nguyên-Anh, à côté de Chaigneau, Vannier, des frères Dayot, d'Olivier de Puymanuel, de Barisy..., tous hommes de l'Annam ou hommes de France, participant pour la première fois dans l'histoire, à une œuvre commune : la restauration du souverain légitime, chassé de son trône par la guerre civile. La Basse-Cochinchine y apparaît contre le territoire où, pendant vingt-cinq ans, de loyaux serviteurs de leur prince, luttèrent pour le relèvement de la dynastie des Nguyên. Combien de témoignages émouvants pour la piété annamite comme pour la piété française, se présentent à nous ! Du fond de l'ancien temps, voici que surgit l'ombre des grands mandarins de jadis et celle d'officiers français qui partagèrent les mêmes épreuves. Grâce à telle porcelaine de la Compagnie des Indes, ayant appartenu à l'évêque d'Adran, nous entrons un peu dans la vie intime du prélat, de même que tel bonnet à antennes, enrichi d'or, évoque pour nous un monde d'images évanouies. Ici, c'est une proclamation de Nguyên-Anh à ses troupes, retrouvée en Cochinchine. Là, sont des portraits, des dessins, des vêtements de mandarins, des armes, des sentences composées par tel lettré, des brevets, les plans de citadelles à la Vauban qui s'élevèrent à Saigon et dans les provinces, des cartes enfin, établies pour la première fois, qui retracent les péripéties de l'exode de Nguyên-Anh, à travers la Basse-Cochinchine, ainsi que les opérations de la guerre des Tây-Son en Annam.

D'autres documents revêtus du sceau ou signés du pinceau des Empereurs Minh-Mang, Thiêu-Tri et Tu-Duc, nous conduisent insensiblement vers le grand hall, où sont rassemblés les souvenirs de l'époque des Amiraux. Mais là encore demeure présente la pensée originale des hommes de ce pays. Voici, en effet, le noble visage de Phan-thanh-Gian, celui du roi Norodom et des grands fonctionnaires annamites, surgissant tout près des portraits des chefs d'escadre ou des premiers gouverneurs, Rigault de Genouilly, Charner, Bonard ou de La Grandière. L'ampleur des réalisations accomplies en quelques lustres, malgré les rigueurs du climat, la difficulté des communications, l'inconfort, l'insécurité ou la constante menace du choléra, y prend une grandeur et un relief saisissants, bien propres à confondre l'ingrate indifférence des générations oublieuses.

Les cours d'eau étaient alors les seuls moyens de pénétration. Les liaisons avec la Métropole étaient lentes et précaires, les approvisionnements intermittents ou médiocres. Le chef du Gouvernement vit dans une maison en bois et ses officiers dans des paillotes. Voici la poste de Saigon en 1862. Ce n'est encore qu'une misérable cabane établie sur la terre battue d'une place publique au sol défoncé. Mais très vite, tout s'organise. Les marins, qui ont été naguère de glorieux soldats, s'improvisent administrateurs, magistrats, ingénieurs, savants à l'occasion. En cette même année 1862, l'amiral Bonard conçoit pour Saigon le projet grandiose d'une ville de 500.000 âmes, dont le plan original se déploie dans le hall. En 1866, voici que des marins entreprennent l'exploration du Mékong. Navigation, géographie, coutumes, langues, histoire, archéologie même, rien ne décourage leur curiosité d'hommes d'action. Il y a dans telle vitrine, trois lettres combien significatives où Francis Garnier, l'une des plus pures figures de ce temps, apparaît sous l'aspect inattendu d'un véritable humaniste. Doudart de Lagrée, Philastre, Aubaret, Luro, Janneau, Delaporte, Rivière, et j'en passe, tous hommes de caractère et de pensée, les voici devant nous, courant les arroyos, administrant les provinces, organisant les services publics, préparant la mise en valeur et l'essor économique. A côté d'eux, unis dans les mêmes efforts et la même volonté grave, voilà les premiers colons et les négociants du Second Empire, renouant la tradition commerciale des armateurs bordelais, inaugurée sous la Restauration. Voici encore les évêques, Mgr Pellerin en costume annamite, non loin de Luro et de Janneau, vêtus en mandarins. Ailleurs enfin, sont des explorateurs et leurs courageux compagnons. Par des tableaux, des gravures, des portraits, des objets, des photographies, des reconstructions d'uniformes, des maquettes ou des documents autographes, ainsi revit l'époque héroïque, autour de l'image du ministre de la Marine de l'époque, le marquis de Chasseloup-Laubat.

Cette évocation grandiose dépasse la simple portée d'une manifestation éphémère. Elle est le fruit des efforts et de la collaboration de toutes les institutions savantes de l'Indochine et de plusieurs associations cultuelles, pagodes et collections privées qui se sont ouvertes pour livrer quelque document rare ou modeste, mais toujours significatif et précieux.

Il serait difficile de déterminer l'apport individuel de chacune de ces institutions. **La Société des Etudes Indochinoises,** fondée sous une première forme en 1865, par l'amiral Roze, est demeurée fidèle à son passé, en assumant tout le poids de l'organisation et en livrant des documents originaux ou le résultat des travaux de ses membres. Le Vice-Amiral d'Escadre



Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Jean Decoux, par un apport important d'argenterie et de porcelaine au chiffre de Napoléon III, de flambeaux du Second Empire et de pièces de mobilier a tenu à contribuer au succès de cette évocation grandiose. Sur les instances de S. E. Tran-thanh-Dat, ministre de l'Education Nationale, S. M. Bao-Dai a bien voulu autoriser l'envoi à Saigon de documents de premier ordre, concernant la Cochinchine sous les règnes de Gia-Long, Minh-Mang, Thiêu-Tri et Tu-Duc. De Son côté, S. M. Norodom Sihanouk donnait Son agrément à la présentation d'objets du Palais, ayant appartenu à Son auguste aïeul, le roi Norodom.




*Un des aspects de la Section Khmère.*

Le musée Blanchard-de-La-Brosse, que la Société des Etudes Indochinoises a contribué à fonder, présente dans le pavillon le fruit de plusieurs années de recherches et de découvertes, qui ont ouvert sur le passé de la Cochinchine des aperçus saisissants. La Direction des Archives et Bibliothèques, outre les portraits en pied des Amiraux Rigault de Genouilly et de La Grandière, ainsi qu'un tableau représentant la prise de Saigon par Morel-Fatio, a envoyé des documents autographes, des ouvrages et des reproductions de gravures anciennes. L'Association des Amis du Vieux Hué a contribué, par des témoignages de haute signification, à ressusciter la vision de l'Annam d'autrefois et, de même, le Musée Khai-Dinh a fait un envoi considérable d'objets, de gravures ou de portraits, choisis par son érudit conservateur M. Sogny. La Bibliothèque de l'Ecole Française d'Extrême-Orient qui, dans le domaine de l'orientalisme, est l'une des plus riches qui soit, a participé largement à la présentation d'ouvrages anciens dans la section des précurseurs. Un apport substantiel a été effectué par la Bibliothèque de Saigon, grâce au concours éclairé et dévoué de son conservateur, M. Saint-Marty. La Bibliothèque et les Archives de Phnom-penh, les Missions de Hué et de Saigon, la Marine et l'Armée ont apporté pour leur part, une contribution fort appréciée. Des pagodes, ou des conseils de notables des villages de la Cochinchine ont consenti à confier aux organisateurs des objets et des documents historiques qui ont été présentés au public pour la première fois.

Enfin, des descendants des grands mandarins d'autrefois et des pionniers, tels Mmes Lotzer et Bourrit, MM. Emile Janneau, Paradis, Nguyên-minh-Truyêt, Nguyên - thanh - Giung Truong-vinh-Tông, Nguyên-khac-Ngo, Pham-dang-Nam, Tôn-tho-Tùng, Truong-minh-Chi ou des collectionneurs privés tels MM. Etienne Denis, Lê-phat-An, Braemer, A. Coué, E. Agricole, Auboin, W. Bazé, Pann Yung, Faget, etc..., ont tenu à marquer, par des apports personnels, l'intérêt qu'ils témoignaient à cette manifestation du souvenir, dont une trace appréciable subsistera dans le **Catalogue illustré et enrichi de commentaires que vient de publier à Saigon la Société des Etudes Indochinoises.**

Une pensée réconfortante entre toutes, se dégage de cet ensemble. C'est que la vie de l'esprit a trouvé en Indochine une vigueur surprenante avec la Révolution Nationale, répondant ainsi à la ferme volonté du Maréchal : « Nous maintiendrons, nous élargirons s'il se peut, une tradition de haute culture qui fait corps avec l'idée même de notre Patrie... La science libre et désintéressée occupera une place éminente dans la France nouvelle... ».



Université Côte d'Azur. Bibliothèques

# PRISE D'ARMES AU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL

Dans une atmosphère d'émouvante simplicité et de grandeur sans apprêt, une prise d'armes a eu lieu le 8 février, à 10 heures, au Gouvernement général, pour la remise solennelle des insignes de la Légion d'honneur au Résident Supérieur Georges Gautier, à M. Phạm-lê-Bổng et M. Mai-Tâm.

Les honneurs étaient rendus par des détachements de la Marine, des Tirailleurs tonkinois et de la Garde Indochinoise, ainsi que par la Musique de la Garde Indochinoise, alignés sur trois côtés d'un carré que fermait le grand perron du Palais.

Devant une haie de membres de la Légion d'honneur, parmi lesquels on remarquait le général Aymé, commandant la Division du Tonkin, S. E. le Võ-Hiển Hoàng-trọng-Phu, S. E. Vi-văn-Định et plusieurs autres personnalités françaises et indochinoises, le Vice-Amiral d'Escadre, Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, a épinglé lui-même les insignes sur la poitrine des nouveaux légionnaires, à qui il a tenu à exprimer ses félicitations personnelles.



*L'Amiral DECOUX donne l'accolade à M. GAUTIER, Secrétaire Général.*



*L'Amiral DECOUX décore M. MAI-TAM.*

*L'Amiral DECOUX décore M. PHAM-LE-BONG.*





Université Côte d'Azur. Bibliothèques

# SYMBOLES ET ACCESSOIRES DE CULTE CHEZ LES ANNAMITES

## LA TORTUE (Con Rùa)

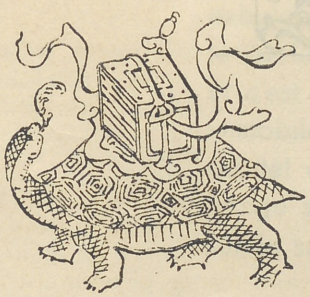
LA tortue est le premier des Tứ Linh ou quatre animaux symboliques: les Tứ Linh comprennent: la Tortue, le Phénix, le Dragon et le Cheval-Dragon.

On représente la tortue portant sur son dos le livre, qui symbolise le Lạc-Thư; elle tient dans sa gueule une branche de corail (ngọc nước).

Les Annamites en ont fait l'emblème de la longévité; elle aida Bàn-Cổ, le premier homme, lorsqu'il sortit le monde des brouillards du chaos; avec son dos bombé elle représente le ciel, avec son ventre plat elle figure la terre.

L'empereur Hoàng-Đế (4.500 avant Jésus-Christ) peignait une tortue sur ses étendards; il y associait le serpent, pour la raison que les vieux Chinois croyaient que la tortue n'avait pas de mâle et qu'elle était fécondée par le serpent.

Le Lễ-Ký, code du cérémonial des empereurs, prescrit de faire précéder les cortèges impériaux d'un large drapeau de soie noire sur lequel on aura brodé ou peint un serpent et une tortue, parce que ces animaux ont la réputation d'écarter le danger et de porter bonheur.



Un semblable drapeau doit flotter à l'arrière-garde: on l'appelle l'étendard de Trấn-Vũ. Dans la religion primitive des Chinois, le nord, le sud, l'est et l'ouest avaient chacun leur génie particulier; Trấn-Vũ était le génie du nord, la tortue et le serpent lui étaient consacrés.

Le Grand Bouddha de Hanoi n'est autre que le génie chinois Trấn-Vũ dont les Annamites, tout en respectant les origines chinoises, ont fait un des quatre génies tutélaires de l'Annam, et dont ils voient la réincarnation chez tous leurs grands capitaines. On lui a consacré ses antiques attributs, la tortue et le serpent.

Sous les Tchéou, en Chine, il y avait à la cour un service de preneurs de tortues, commandé par un officier et quatre gradués de troisième classe.

Ces tortues servaient aux sacrifices du printemps. Ces offrandes étaient encore un symbole: dans le Nord de la Chine, les tortues hivernent, leur réveil au printemps paraît être la première manifestation de la vie; c'est pourquoi on offrait, à cette époque de l'année, des tortues au ciel (1).

Le culte de la tortue vient certainement de la Chine; dans les pratiques religieuses de leur taoïsme, les Chinois font intervenir la tortue à tout propos: à certains anniversaires, ils offrent des gâteaux en forme de tortue, ce qui paraît être une réminiscence des anciens sacrifices; nous n'avons jamais vu au Tonkin de semblables offrandes.

---

(1) D'après SCHLEGEL, la tortue symbolisait, par son sommeil hivernal, l'arrêt de la vie dans la nature, et il ajoute, dans son *Uranographie chinoise*, que la constellation de la Tortue il y a 18.000 ans, envahissait un quart du firmament, et « culminait aux minuits successifs de la saison hivernale » (cité par DE GROOT, *Les fêtes annuellement célébrées à Emoui*).

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

## LA GRUE SUR LA TORTUE (Con Hạc trên con Rùa)

C'est un emblème de longévité que l'on voit dans les pagodes dédiées à Confucius, aux rois et aux génies ; il n'y en a pas dans les pagodes bouddhiques. La tortue, nous l'avons déjà dit, passe pour vivre dix mille ans et la grue mille ans ; la présence de ce symbole signifie : « Que votre mémoire, votre culte, soit impérissable, se perpétue pendant mille et dix mille ans ». Généralement la tortue et la grue sont en bois laqué couvert de dorures ; quelquefois, la grue seule est en bois et repose sur une tortue de pierre. Quelques-unes de ces grues ont plus de trois mètres de hauteur ; on les place en avant et de chaque côté de l'autel.

Dans certaines pagodes somptueuses, dédiées aux rois, comme à Hoa-Lư (Tonkin), l'antique capitale de Đinh-Tiên-Hoàng, le long cou de la grue sort de la charpente sculptée et laquée du temple, et l'animal symbolique semble soutenir la partie antérieure du toit avec sa tête.

Les Annamites fabriquent des réductions en cuivre de la grue sur la tortue ; la fleur de lotus que la grue tient dans son bec est



alors évidée et peut recevoir une bougie. On en garnit les autels des ancêtres.

(D'après DUMOUTIER.)

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

# ERMITAGE

(Altitude 1.500 m.)

*par le Docteur Guy ISSARTIER*

Il n'y a rien, qu'une colline
perdue dans le chaos des monts,
et trois routes,
comme les nœuds lovés d'un serpent.
Le vent y souffle à la face de la Terre.
Des oiseaux, lancés dans l'azur,
jettent leurs cris à l'écho.
Des mouches violentes zèbrent l'air bourdonnant.

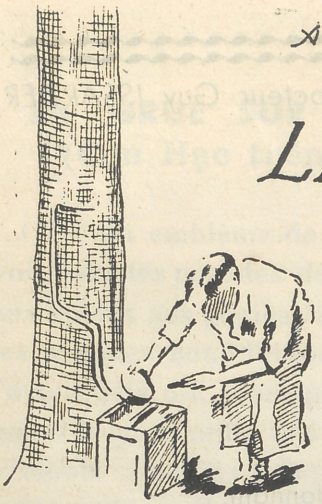
Il n'y a rien, que l'espace
dans le vide immensément
suspendu, sur des croupes et des cratères
au loin pétris dans la pâte planétaire.
Du fond des vallées gémit l'appel des gibbons.
L'odeur lourde des jungles,
à de frais parfums de prairies
se mêle, courant les chemins,
dans l'haleine de l'aurore.

Il n'y a rien que le soleil,
et l'ombre glissante au creux du jour.
et les brouillards et les orages,
jusqu'aux horizons de mirage,
jusqu'aux confins bleus du ciel,
par delà de moutonnants océans
de nuages...
Seul le temps monotone et sourd
tourne en sa lente ronde d'astres,
jusqu'au déclin nocturne où luit
soudain le collier palpitant des étoiles
à la gorge de la nuit.

Il n'y a, dans la cabane close,
que solitude et paix ; des roses
exhalent dans l'oubli
le parfum de leur âme brève.
Et c'est l'instant,
immobile dans le désert des routes qui fuient,
où, tel un oiseau se pose,
l'Ange silencieux descend
sur le seuil lisse de nos rêves...

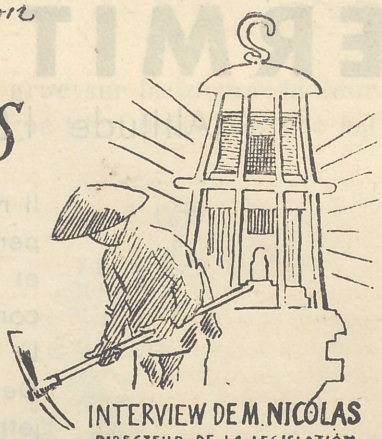
*Phoukhoun (Laos) — Avril 1942.*

Université Côte d'Azur. Bibliothèques



Aux Ecoutes De Radio-Saigon

# LES PROBLEMES DU TRAVAIL en Indochine



## INTERVIEW DE M. NICOLAS

DIRECTEUR DE LA LEGISLATION, DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE, DU CONTENTIEUX ET DU TRAVAIL (LACT) AU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL

DEMANDE. — *Ce soir, c'est M. Nicolas, Inspecteur général du Travail, qui a bien voulu profiter de son passage à Saigon pour venir au micro. M. Nicolas est le Directeur de la Législation, de l'Administration générale, du Contentieux et du Travail.*

RÉPONSE. — Cette Direction est, comme vous le savez, relativement nouvelle. Son origine cependant est très ancienne. Elle remonte à 1908. Une partie de ses diverses activités était assurée par le « Service Administratif ». Réorganisé à plusieurs reprises, ce service fut placé sous l'autorité de divers directeurs du Gouvernement Général. Le nombre croissant des affaires, la complexité chaque jour plus grande de la réglementation locale, créée par la nécessité d'adapter l'Indochine à la situation exceptionnelle dans laquelle elle se trouve, rendaient indispensable la création d'un nouvel organisme groupant sous son contrôle les divers services purement administratifs ou juridiques du Gouvernement général. L'autorité de la Direction actuelle s'exerce :

Sur le Service de Législation et de l'Administration générale ;

Sur le Bureau des Affaires civiles et criminelles ;

Sur le Service du Contentieux ;

Sur l'Inspection générale du Travail.

Je vous parlerai surtout de ce dernier Service en raison du rôle important qu'il occupe dans la vie sociale de l'Indochine. Notre mission en ce domaine est avant tout de sauvegarder le précieux capital que constitue la main-d'œuvre indochinoise, de veiller à ce que chacun obtienne la juste récompense de son effort, enfin d'assurer le calme et l'équilibre dans le monde du travail.

D. — *Si je comprends bien, vous auriez donc la lourde et délicate mission de veiller au maintien de la paix sociale au sein de l'Union Indochinoise, en assurant le calme et la continuité du travail.*

R. — Vous avez exactement défini la mission que nous nous efforçons de mener à bien sous la ferme et bienveillante impulsion de l'Amiral Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine.

Sous l'égide des nobles principes formulés par le Maréchal Pétain, l'Amiral désirant donner au monde du travail la place qu'il doit légitimement occuper dans l'organisation de la France nouvelle s'intéresse spécialement aux problèmes sociaux de l'Indochine, toujours soucieux d'alléger le plus possible la peine des hommes.

Comme le Maréchal l'a dit : « Le monde de demain sera social ou ne sera pas ». Tel est le principe que nous nous efforçons d'appliquer progressivement et compte tenu des contingences locales à l'Indochine.

D. — *Voulez-vous nous dire maintenant quelles sont les attributions de l'Inspection générale du Travail ?*

R. — Nous assurons, en collaboration étroite avec les Inspections locales, l'élaboration de la réglementation indochinoise du travail et veillons à son application, tout en assurant le recrutement et le placement des travailleurs locaux. C'est à l'Inspection du Travail qu'échoit la tâche de les représenter et de les défendre dans leurs rapports avec l'Administration et les Chefs d'Entreprises.

Diverses questions accessoires, mais non moins importantes, relèvent de mes services, je citerai la lutte contre le chômage, de même que les questions ayant trait à l'assistance sociale et à son développement progressif.

D'autre part, la répartition très inégale des populations entre les différents pays de l'Union a conduit le Gouvernement à organiser l'émigration des travailleurs en provenance des régions surpeuplées du Tonkin et du Nord-Annam vers les riches terres rouges de Cochinchine et du Cambodge, de même que vers les hauts plateaux

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

moïs. C'est tout le problème de l'émigration des travailleurs contractuels dont l'Inspection du Travail est chargée.

Enfin, certains problèmes sont nés de la guerre et de la prolongation des hostilités : ainsi le reclassement des travailleurs démobilisés, l'envoi en France et le rapatriement des O. N. S. indochinois. Ceux qui n'ont pu rejoindre l'Indochine retiennent actuellement la sollicitude du Gouvernement ; un service de nouvelles familiales a été créé en leur faveur, de même qu'un service de transferts des fonds en provenance de la Métropole.

D. — *Je réalise bien toute l'activité que doivent déployer vos services pour assurer une tâche aussi complexe et variée. Pourriez-vous maintenant, nous donner un aperçu succinct de la réglementation du travail en Indochine ?*

R. — Je regrette de ne pouvoir m'étendre ici sur toutes les réalisations qui, déjà en ce domaine, ont été menées à bien. Je me bornerai donc à signaler les problèmes vitaux que nous avons dû résoudre à l'occasion des réformes effectuées.

En matière de placement, nous nous sommes efforcés tout d'abord de résoudre le problème délicat du chômage. Le chômage, qui s'est sensiblement développé depuis la fin de l'année 1941, est dû essentiellement au ralentissement de certaines activités économiques par suite de l'ouverture des hostilités en Extrême-Orient. Le nombre d'inscrits aux Offices de placement de Hanoi et de Saigon est passé de 1.715 (dont 236 Français et 1.479 Indochinois) en décembre 1941 à 3.400 en juin 1942. Ces Offices ont pu cependant placer 1.500 travailleurs en 1941 et 1.270 en 1942. Actuellement, le nombre de chômeurs recensés a pu être réduit au chiffre, remarquablement bas pour l'Indochine, de 2.500.

D'autre part, le placement des officiers et marins débarqués des navires de commerce français a été suivi avec une attention toute particulière. A l'heure présente, les 8/10es des effectifs débarqués ont pu être utilisés dans les administrations et les entreprises privées.

Enfin, l'Administration est intervenue auprès des chefs d'entreprises en vue d'assurer la reprise de la quasi-totalité des réservistes démobilisés.

D. — *N'a-t-il pas été question de créer en Cochinchine un Centre de colonisation pour les chômeurs ?*

R. — Si, et le Centre est même déjà installé. Il a été créé à Nui Bara en vue de donner un travail utile et fécond à des travailleurs sans emploi. Les premiers résultats obtenus, quoique modestes, apparaissent cependant satisfaisants, si on considère le but envisagé ; les quelques plantations créées commencent déjà à entrer en rapport et permettront progressivement à la colonie de Nui Bara de se suffire à elle-même.

D. — *Voulez-vous maintenant nous dire si la hausse considérable du coût de la vie n'a pas mis les travailleurs indochinois dans une situation délicate ?*

R. — Certes, la hausse du coût de la vie se fait lourdement sentir pour toutes les classes sociales ; mais nous avons veillé, au regard des travailleurs, à ce que, dans la mesure du possible, les salaires suivent le mouvement ascendant des prix. C'est du reste en ce domaine qu'apparaît le mieux le rôle de défenseur des ouvriers et employés qui doit assurer l'Inspection du Travail.

Il faut que les employeurs se persuadent qu'il est de leur propre intérêt de bien payer leur main-d'œuvre. Certes, celle-ci est abondante en Indochine, mais encore faut-il savoir la solliciter par une rémunération équitable et suffisante. Faute de quoi le travailleur annamite, très attaché à son village natal, préfèrera vivre chez lui, même très modestement, plutôt que de s'isoler au loin.

On a donc été amené à instituer pour les travailleurs indochinois non spécialisés ou coolies un salaire dit « minimum » dont l'ouvrier est toujours assuré de bénéficier. Ce salaire minimum est revisé tous les ans dans chaque pays de l'Union ; de nouvelles majorations sont actuellement à l'étude pour 1943.

Je ne voudrais pas en finir avec cette question de salaire sans souligner l'attention toute spéciale qu'apporte M. le Gouverneur Général à ce que soit assuré aux petits travailleurs le paiement régulier et aussi fréquent que possible de leur salaire, ne serait-ce que pour éviter l'endettement de ces derniers si ce paiement est effectué à intervalles trop éloignés.

On doit noter enfin qu'en exécution des principes de la Charte du Travail, l'Inspection du Travail envisage d'amener progressivement les Chefs d'entreprises à tenir compte de la situation de famille des travailleurs en vue de compenser aussi largement que possible leurs charges supplémentaires.

D. — *Vous venez de parler de la Charte du Travail. Pouvez-vous dire où en est son application en Indochine ?*

R. — Certains ont pu s'étonner de ce que la Charte du Travail n'ait pas encore été entièrement appliquée en Indochine. Ce n'est pas que la question n'ait pas retenu au plus haut point l'attention du Chef de la Fédération.

Mais la Charte du Travail dont nous n'avons pu nous procurer le texte qu'à grand-peine est un document d'une inspiration très élevée dont les dispositions répondent étroitement au problème social tel qu'il se présente dans la Métropole.

Est-il besoin d'indiquer que les données locales sont essentiellement différentes à divers points de vue et qu'un travail constructif ne peut être

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

effectué que par une adaptation très nuancée de la Charte aux conditions locales.

L'étude en vue de cette adaptation a été entreprise ; elle sera poursuivie avec toute l'ampleur désirable avec le concours des Groupements professionnels intéressés et celui de la Légion.

En Indochine peut-être encore plus qu'en France, l'application de la Charte sera une œuvre de longue haleine.

Comme l'a souligné récemment le Secrétaire d'Etat au Travail, c'est une tâche quotidienne qui doit s'organiser et prendre forme chaque jour pour remplir vraiment son rôle de coopération et de collaboration amicale et confiante.

Ne croyez pas cependant que l'application de la Charte ne soit déjà commencée.

Toutes les réformes sociales, entreprises depuis deux ans, relèvent de l'esprit, sinon du cadre précis de la Charte du Travail. Cette dernière est simplement l'émanation des principes de la Révolution Nationale, qui, dans le travail comme partout ailleurs ont déjà profondément pénétré l'Indochine.

Parmi les réalisations acquises, je citerai la limitation à huit heures de la journée de travail, qui avait été portée à dix heures pendant la guerre ; la limitation du travail des femmes et des enfants dans les mines ; la consécration du repos hebdomadaire et la généralisation des congés annuels payés ; la nouvelle réglementation des accidents du travail, qui entrera sous peu en vigueur et constituera pour l'ouvrier l'assurance, tant attendue, contre les risques du travail (sur ce point, l'action vigilante de l'Inspection du Travail a permis de réduire considérablement le nombre des accidents : 4.000 en 1941 contre 1.700 seulement en 1942) ; je signalerai enfin le projet d'assurance obligatoire contre les risques de guerre, qui est présentement en cours d'élaboration.

Pour ce qui est des conflits du travail, ils ont toujours pu, ces dernières années, être apaisés ou résolus par l'Inspection du Travail. En 1941, 66 différends collectifs avaient mis aux prises employeurs et ouvriers ; ils ont été réglés dans le calme par les Inspections locales. En 1942, il n'y eut que 32 conflits.

Il est à noter à ce sujet que la plupart de ces différends ont été provoqués par des réclamations concernant les salaires ; mais le réajustement progressif de ces derniers tend à amenuiser de plus en plus ce genre de difficulté sociale.

Mais le temps m'empêche malheureusement de continuer. J'ai à vous parler maintenant de ce vaste problème indochinois qui est la répartition géographique de la main-d'œuvre entre les divers pays de l'Union. Je le ferai comme vous me l'avez demandé dimanche prochain.

(*Voir notre prochain numéro.*)

*Sont parus aux*

**ÉDITIONS ALEXANDRE DE RHODES**

*6, Boulevard Pierre-Pasquier — HANOI*

I — **TRADUCTION DU KIM-VÂN-KIỀU** par NGUYỄN-VĂN-VĨNH (Texte en quôc-ngữ, traduction juxtalinéaire, traduction en français courant, notes et commentaires), tome I. Un fort volume de 320 pages.

Édition ordinaire : **2 $ 00**
Édition de luxe : **7 $ 00**

II — **LƯỢC KHẢO VIỆT NGỮ** (Étude sur l'évolution de la langue annamite) par LÊ-VĂN-NỰU.

Préface de S. E. PHẠM-QUỲNH. Un volume de 100 pages : **0 $ 50**

*Pour paraître prochainement*

III — **LES FABLES DE LA FONTAINE,** texte français et traduction en quôc-ngữ par NGUYEN-VĂN-VĨNH. Illustrations de MẠNH-QUỲNH. Un volume de 160 pages.

Édition ordinaire : **1 $ 00**
Édition de luxe : **5 $ 00**

**Dépositaire général : LIBRAIRIE MAI-LINH, 21, Rue des Pipes — HANOI**

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

# LA SEMAINE DANS LE MONDE

## LES INFORMATIONS DE LA SEMAINE

### DU 9 AU 15 FÉVRIER 1943

### LES OPERATIONS EN ASIE ET EN OCEANIE

**Pacifique.**

Le Grand Quartier Général Impérial nippon a annoncé que la Marine impériale nippone avait coulé entre le 1er et le 7 février 13 navires de guerre américains dans les eaux au sud-est de l'île Isabelle (archipel des Salomon). Ceux-ci peuvent se dénombrer comme suit : 2 croiseurs, 1 destroyer, 10 torpilleurs. Les dégâts japonais sont les suivants : 3 destroyers endommagés. On doit rappeler que durant une période de six mois, du 7 août 1942 au 7 février 1943, sept grandes batailles navales ont eu lieu dans le sud-ouest du Pacifique que les Japonais ont nommées : Les 1re, 2e et 3e batailles de Salomon, la bataille du Pacifique sud, la bataille au large de Lunga, la bataille au large de l'île Rennell, la bataille au large de l'île Isabelle. Les pertes américaines se rapportant à ces engagements peuvent se récapituler comme suit : 6 cuirassés coulés, 4 endommagés, 22 destroyers coulés, 15 endommagés, 9 sous-marins coulés, 1 endommagé, 10 torpilleurs coulés. Pendant la même période la marine japonaise a perdu 44 navires.

Par ailleurs, le Grand Quartier Général japonais a annoncé que les forces japonaises dans l'île de Guadalcanal et les unités nippones qui s'étaient avancées jusqu'à Buna en Papouasie ont achevé leur mission et se sont retirées depuis le début de février après avoir contribué à l'établissement d'un nouveau plan d'offensive.

**Chine.**

On a signalé d'importants engagements entre les forces japonaises et l'armée communiste chinoise dans les provinces de Shantung, Kiangsu, Anhwei, Honan, Shansi, Hopeh, Charhar. En Chine Centrale, malgré un froid intense, les unités nippones ont effectué des opérations de nettoyage autour de Hankéou et de Wuchang, dans la province de Hupeh.

L'aviation japonaise a été très active durant la semaine écoulée : Kweilin, dans le Kwangsi, a été bombardé les 8, 9 et 11 février ; Hengyang, dans le Hunan, le 8 ; les aérodromes de Liuchow, dans le Kwangsi, et de Lingling, dans le Hunan ; Lushih dans le Honan, le 9 ; Liuchow a été bombardé le 11. Par ailleurs, on signale que les avions de l'armée japonaise ont attaqué du 5 au 12 février les villes suivantes : Ankang (Shansi), Kwoyang (Anhwei), Laohokew (Hupeh), Hweicho (Anhwei), ainsi que Futkueng, Tsing-Yuang, Szehui et Chiujing qui sont des bases stratégiques dans la province de Kwangtung. Cette activité aérienne a pour but principal d'empêcher l'aviation des Etats-Unis en Chine d'effectuer des raids sur les îles du Japon.

Le 8 février, Rangoon a été attaquée par l'aviation américaine.

### SUR LES FRONTS D'EUROPE ET D'AFRIQUE

**Russie.**

Selon les milieux compétents, l'armée russe cherche à obtenir une décision avant que lui fasse défaut son principal allié : l'hiver, et c'est avec une opiniâtreté accrue que les troupes du Reich, malgré les intempéries, opposent leurs forces aux assauts des armées soviétiques.

Le commandement allemand estime qu'il est absurde d'envisager la situation comme celle d'un front constitué par une chaîne ininterrompue de positions fixes, et c'est la raison pour laquelle il n'évoque dans ses bulletins que des secteurs largement délimités, sans fournir aucune précision. Il n'y a pas de ligne de feu à proprement parler mais des combats confus qui, souvent, s'enchevêtrent à l'arrière des positions tenues par les Allemands. Enfin, il convient de remarquer que les Russes possèdent une certaine « science de la neige » qui leur permet, en maintes circonstances, de tirer au maximum parti du terrain.

Selon des informations de source soviétique, dans la région du Kouban, le cercle s'est rétréci autour des restes de l'armée allemande du Caucase après les prises de Krasnodar, Timachevsk et Primorsk-Aktav. Des colonnes soviétiques venant de Shahti et Novocherkassk ont occupé Rostov le 14, après l'évacuation de la ville par l'armée allemande. Par ailleurs, Voroshilovgrad a été occupé le 12 et des troupes russes, depuis le secteur de Kramaterskaya et Lozovo, essaient une percée vers la mer d'Azov le long de la voie ferrée menant à Sébastopol.

**En Afrique du Nord.**

On a signalé dans le courant de la semaine de nombreux engagements dans le secteur central. Par ailleurs, des éléments de l'armée Rommel sont en contact avec la VIIIe Armée dans le secteur de Ben Gardane. Dans l'ensemble, la situation semble stationnaire et certains milieux compétents estiment que les événements en Afrique du Nord peuvent très bien prendre un tour complètement inattendu pour les puissances anglo-américaines. Ces mêmes milieux, commentant la situation, ont révélé que le maréchal Rommel a réussi à garder des forces quasi intactes qui ont effectué leur jonction avec les troupes de von Armin et que, dans ces conditions, les forces alliées en Tunisie doivent être renforcées de dix à quinze divisions avant de pouvoir songer à lancer une offensive contre celles de l'Axe.

### EN FRANCE

Les préfets du Morbihan et du Finistère ont décrété que, à part les présences indispensables, les habitants des villes de Lorient et Brest devront quitter ces villes avant le 10 février. Cette mesure a pour but de réduire les effets des bombardements alliés.

***

M. Masson, Commissaire général aux Prisonniers rapatriés s'occupe de l'orientation civique de ceux qui ont séjourné pendant de longs mois dans des camps éloignés.

M. Masson voudrait créer une union de tous les prisonniers rapatriés. Ce n'est point un simple rassemblement moral qu'il voudrait obtenir, mais une sorte de communion entre ceux qui ont compris, au milieu de leur isolement, la tâche qu'attendait d'eux la France.

« La France n'a plus rien à perdre, mais tout à gagner, a dit M. Masson. Pour la vraie révolution nationale, il n'y a pas eu de vrais révolutionnaires. Nous aurons une activité de militants, et je serai moi-même à la tête de ces militants. »

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

# REVUE DE LA PRESSE INDOCHINOISE

## DANS LE MONDE

### Japonais de jadis et d'aujourd'hui.

Citant le livre de Kikou Yamata, le *Courrier d'Haiphong* évoque des silhouettes de la vie japonaise, *notamment Murasaki Shikibu, auteur du roman de* Genji *dont le nom, écrit Kikou Yamata, demeure celui d'un des plus grands écrivains classiques du Japon : son style admirable, la variété de ses portraits féminins, son art et sa puissance d'évocation, font du* Genji *l'image d'une époque ressuscitée.*

(LE COURRIER D'HAIPHONG du 12 février 1943.)

### Les climogrammes.

*La méthode Azzi consiste à combiner pour le lieu qu'on veut étudier la température moyenne de chaque mois avec son degré hygrométrique moyen (qui varie assez notablement suivant la saison sèche ou humide). Cette combinaison se fait en portant, dans un graphique, le degré hygrométrique en abscisse, c'est-à-dire selon une échelle marquée horizontalement, et la température moyenne en ordonnée, c'est-à-dire la première (en pratique, selon la hauteur du papier). Chaque mois est ainsi caractérisé par un point. Les douze mois d'une année se suivent, un trait tracé d'un point au suivant constitue un polygone à douze côtés qui est représentatif du climat du lieu.*

*Et sur une même feuille de papier on peut ainsi rapprocher plusieurs polygones, Hanoi, Saigon, Dalat, Xieng-khouang, le Tam-dao, voire Yunnanfou et autres ; permettant ainsi des comparaisons immédiates, instantanées, entre caractéristiques devenues visuelles.*

*Cette méthode est extrêmement intéressante et fournit dans un temps minimum des notions très complètes ; on peut, grâce à elle, retenir un climat dans sa mémoire exactement comme on y retient la forme d'un objet familier ou la physionomie d'une personne, ce que ne permettrait assurément aucun tableau de chiffres. De même les comparaisons sont aussi rapides que celles par exemple d'une assiette avec une soucoupe ou de deux pays sur des cartes à la même échelle.*

*Il y a même mieux ; l'auteur, M. Azzi, a appliqué sa méthode pour dresser le graphique de ce qu'il a appelé « le climat de l'homme blanc ». Il a pris en effet douze villes représentant les principaux centres des populations de race blanche, Londres, Berlin, New-York, Chicago, Sidney, etc... et, pour chacune, a cherché les températures moyennes mensuelles, les humidités moyennes ; puis de ces moyennes il a encore refait la moyenne (en décalant de six mois l'hémisphère austral pour le ramener à l'ordre saisonnier de l'hémisphère boréal) et a ainsi obtenu un combiné de vingt-quatre chiffres représentant « le climat de l'homme blanc » qu'il a transformé en polygone fermé ou* climogramme *(on pourrait dire* climatogramme).

LE COURRIER D'HAIPHONG du 11 février 1943.)

## EN FRANCE

### La Patrie.

*Le temps est passé où l'on faisait naître le patriotisme français avec la Révolution, tout au plus avec Jeanne d'Arc. Au* IXe *siècle, un moine, Walfrid Strabo, chante en vers latins la Gaule comme la plus belle terre qui soit sous le soleil : « Heureuse Gaule, tu as reçu en présents du Ciel la gloire des trophées, la fécondité du sol, l'éclat des héros ; tu marches empourprée par la splendeur du titre de royaume, toi la sœur et la compagne de la cité romaine ». Le terme de Francia, apparut dès le* VIe *siècle, — Grégoire de Tours le cite cinq fois, — devient courant à partir du* XIe *siècle et remplace peu à peu celui de Gallia. « Dammedieus, perre, nen laissiés honnir France », lit-on dans la Chanson de Roland. Vers la même époque se place un événement bien caractéristique de la vivacité du sentiment national : lorsqu'en 1173, Raymond Ier de Toulouse fut contraint de prêter hommage à Henri II d'Angleterre, duc d'Aquitaine, il y eut un mouvement de révolte parmi la population. Ermengarde, vicomtesse de Narbonne, écrivit au roi Louis VII pour protester contre le démembrement ; dans cette lettre elle exprime « son désespoir, que tous ses compatriotes partagent depuis la Garonne jusqu'au Rhône. Ils répugnent à voir passer sous la souveraineté d'autrui une terre libérée par la royauté et redoutent qu'après l'esclavage des membres la tête ne soit frappée à son tour. »*

*Au début du* XIIIe *siècle, la bataille de Bouvines est regardée par la plupart des historiens comme une victoire nationale, « la clef de voûte de l'unité française », dit J. Flach. Peu de temps après, lorsque Saint Louis restitua au roi d'Angleterre les provinces qu'il estimait avoir été gagnées trop facilement par son père, ce geste chevaleresque, — sans analogue peut-être dans l'histoire du monde, —* ne fut pas du goût de ses sujets ; les gens du Périgord, du Limousin et du Quercy en gardèrent au roi une telle rancune que pendant longtemps ils refusèrent de reconnaître sa canonisation et de célébrer sa fête au jour prescrit.

(ACTION du 4 février 1943.)

### Le Maréchal.

*Imaginons ce qui se serait passé en France, en juin 1940 si le Maréchal n'avait pas été là ?*

*Le spectacle offert aujourd'hui par l'Algérie et le Maroc nous apprend dans quel abîme nous eussions roulé avec comme terme assigné la guerre civile.*

*Que notre pensée s'élève plus fervente que jamais vers le vieil homme illustre qui nous a tous sauvés en s'immolant pour la France et pour chacun de nous.*

## EN INDOCHINE

### La légende des Yao.

*Vers 2400 avant J.-C., l'empereur de Chine, Pa-Hoang, était en guerre avec le roi Ka-Wang. Comme ce dernier avait infligé quelques défaites à son armée, l'empereur fit savoir dans toutes les provinces qu'il donnerait sa fille en mariage, avec la moitié des terres de l'Empire, à qui lui rapporterait la tête de son ennemi. Un chien, nommé « Pan-Hou », ayant eu vent de la chose, se mit en campagne, pénétra de nuit chez le roi Ka-Wang, lui trancha la tête et la rapporta à l'Empereur Pa-Hoang, en lui rappelant sa promesse. Cette promesse fut tenue et la jeune fille donnée pour épouse au chien « Pan-Hou » dont elle eut six garçons et six filles qui sont les ancêtres des « Yao ». Quant à la dot de la jeune princesse, qui devait primitivement comprendre la moitié des terres de l'Empire, on en abandonna à Pan-Hou seulement la partie supérieure, à savoir les plateaux, sommets et pentes rocheux et abrupts, sou-*

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

*vent couverts de forêts, où il était quasi impossible de cultiver en rizières et que les Chinois laissaient à l'abandon. C'est pour cette raison que les Mans habitent les montagnes.*

*Pan-Hou fut mis, en même temps en possession d'une* charte *dont certains ethnographes locaux, plus heureux que nous, auraient pu avoir une copie entre les mains. Les principales clauses de ce document seraient les suivantes:*

*1° Les enfants de la princesse recevront des dignités héréditaires ;*

*2° Les Yao seront possesseurs de toutes les montagnes de la terre ;*

*3° Ils pourront abattre les arbres, cultiver le maïs et le riz, enterrer leurs morts ;*

*4° Leurs filles ne pourront se marier avec des étrangers ;*

*5° Ils pourront se déplacer librement et ne seront astreints ni aux impôts, ni aux corvées, ni au service militaire.*

*Les Man, qui peuplent actuellement le Haut Pays, prétendent être descendus, voici quatre ou cinq siècles, de la haute vallée du Si-Kiang.*

(LE COURRIER D'HAIPHONG du 13 février 1943.)

**Le retour des artisans tonkinois, de l'Exposition, à l'occasion du Têt.**

*Dimanche 31 janvier 1943, à 10 h. 30, a eu lieu, sous la présidence de S. E. le Vo-Hiên Hoang-trong-Phu, une réunion d'artisans tonkinois retour de la Foire-Exposition de Saigon, au bureau de liaison du Comité :*

*« Le progrès réalisé n'est qu'une étape. Il faut marcher toujours en avant. Méditez la leçon de choses vivantes de la Foire-Exposition de Saigon. Vous me direz, à notre prochaine réunion, vos impressions avec le recul du temps, vos suggestions, votre opinion touchant, s'il y a lieu, les modalités d'aide à l'artisanat, à la lumière de la Foire-Exposition. Conservez toujours en éveil votre esprit d'invention, devant les difficultés en matières premières, en produits chimiques, en métal et divers matériaux indispensables à la marche de vos ateliers familiaux. Ces ateliers constituent, à mon sens, des coopératives de fait, des groupements idéals, sans aucun frais de l'Administration. C'est sur ces institutions communales, sur ces « phuong », sur ces formules d'entraide, dans le cadre annamite, à la portée de vos moyens, s'adaptant à vos milieux, que je continuerai à m'appuyer pour servir la cause de l'artisanat rural, familial. »*

(COURRIER D'HAIPHONG du 3 février 1943.)

# LA VIE INDOCHINOISE

**Du 8 au 15 février 1943.**

LUNDI 8

*Hanoi.* — L'Amiral Decoux remet solennellement les insignes de la Légion d'honneur au Secrétaire général Gautier, à M. Pham-lê-Bông, Directeur du quotidien annamite *Viêt-Cuong* et de l'hebdomadaire français *La Patrie Annamite*, Président de la Chambre des Représentants du Peuple du Tonkin, et à M. Mai-Tâm, industriel tonkinois, ancien combattant de 1914-1918, qui a construit le haut fourneau de Bac-Son, auquel l'Amiral rendit visite il y a quelques mois.

MARDI 9

*Saigon.* — 29 km. 840 à l'heure, telle est la moyenne du Tour Cycliste de l'Indochine, supérieure, donc, aux moyennes des Tours de France.

JEUDI 11

*Hué.* — A l'occasion de l'anniversaire de S. M. la Reine-Mère, le Résident Supérieur Grandjean se rend au Palais Dien-Tho, où il présente, en présence de LL. MM. Impériales, les vœux du Maréchal et du Gouverneur Général.

**Du 22 au 28 février 1943**
**Écoutez RADIO-SAIGON**

*Lundi 22.* — 12 h. 20 : Concours de voix de Radio-Saigon ; — 12 h. 23 : Musique classique ; — 16 h. 35 : Emission spéciale ; — 17 h. 25 : Orgue de cinéma ; — 19 h. 45 : Documents scientifiques ; — 20 h. 15 : *La Semaine de Radio-Saigon ;* — 20 h. 20 : Concert de musique ininterrompue ; 21 heures : Concours de voix de Radio-Saigon ; — 21 h. 03 : *Le Courrier des Auditeurs ;* — 21 h. 15 : Vos disques préférés.

*Mardi 23.* — 12 h. 20 : Concours de voix de Radio-Saigon ; — 12 h. 23 : Musique légère ; — 17 h. 25 : La musique des cloches ; — 19 h. 45 : *Les entretiens littéraires ;* — 20 h. 15 : *Le Message du Jour ;* — 20 h. 25 : *La 6e symphonie* de Beethoven, dite *Pastorale ;* — 21 heures : Concours de voix de Radio-Saigon ; — 21 h. 03 : *Une visite aux Sucreries de Hiêp-hoà.*

*Mercredi 24.* — 12 h. 20 : Concours de voix de Radio-Saigon ; — 12 h. 23 : *La chanson des fleurs ;* — 17 h. 25 : Mélodies et romances ; — 19 h. 45 : *Pour les enfants :* « La Ferme enchantée » ; — 20 h. 15 : Concert ; — 21 heures : Concours de voix de Radio-Saigon ; — 21 h. 03 : *L'Histoire et la Musique.*

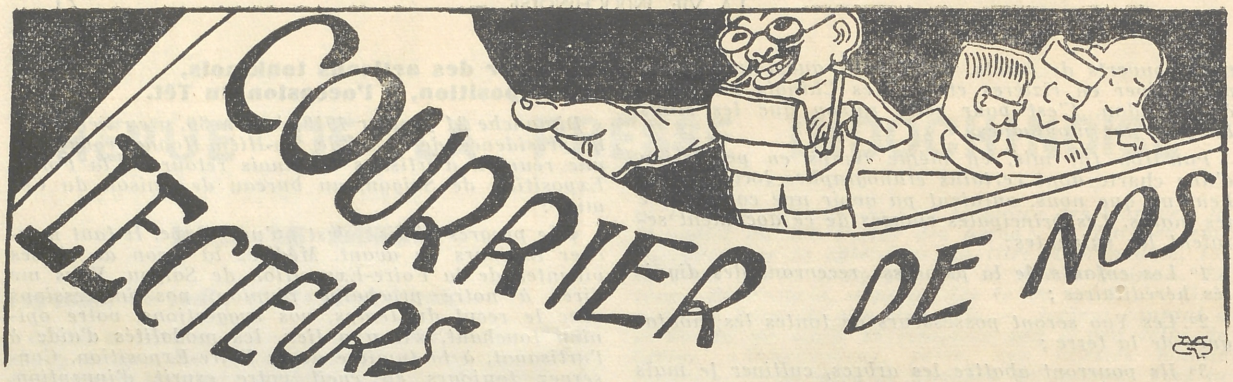
*Jeudi 25.* — 12 h. 20 : Concours de voix de Radio-Saigon ; — 12 h. 23 : Musique militaire ; — 17 h. 25 : Musique ancienne et religieuse ; — 19 h. 45 : *Ce que sera le Saigon de l'avenir ;* — 20 h. 15 : Concours de voix de Radio-Saigon ; — 20 h. 18 : Théâtre : *Amours,* pièce de Paul Nivoix.

*Vendredi 26.* — 12 h. 20 : Concours de voix de Radio-Saigon ; — 12 h. 23 : Chants de marins ; — 17 h. 25 : Concert de musique variée ; — 19 h. 45 : *Colline vous parle ;* — 20 h. 15 : *Le Message du Jour ;* 20 h. 25 : *Le Coffret à Musique ;* — 21 heures : Concours de voix de Radio-Saigon ; — 21 h. 03 : Vos disques préférés ; — 21 h. 15 : Chronique des livres.

*Samedi 27.* — 12 h. 20 : Concours de voix de Radio-Saigon ; — 12 h. 23 : Orgue de cinéma ; — 17 h. 25 : Sélection d'airs connus ; — 19 h. 45 : Causerie ; — 20 h. 15 : *Le Message du Jour ;* — 20 h. 25 : Concours de voix de Radio-Saigon ; — 20 h. 28 : *Un tour au cabaret.*

*Dimanche 28.* — 7 h. 15 : Leçon de culture physique ; — 12 h. 20 : Concours de voix de Radio-Saigon ; — 12 h. 23 : Musique de danse ; — 17 h. 25 : Sélection d'opéras de Mozart ; — 19 h. 45 : Chronique d'actualité ; — 20 h. 15 : Concours de voix de Radio-Saigon ; — 20 h. 18 : *Faust,* symphonie de Liszt.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques




~ **Capitaine de Corvette Grison, Saigon.** — La Revue est sensible à vos appréciations et elle espère que tous ses lecteurs voudront bien lui communiquer les leurs.

La pagination « à suivre », telle qu'elle est pratiquée par les revues américaines, présente certains inconvénients au point de vue de mise en pages. Nous allons cependant étudier la question.

Vos vœux seront bientôt exaucés, car nous préparons en ce moment une table générale des matières depuis l'origine de la Revue jusqu'au 31 décembre 1942.

~ **P. M. Laos.** — Il ne nous est guère possible de créer une rubrique cinématographique régulière. Les bons films sont rares et nous ne tenons pas à parler des autres. Mais lorsqu'un film en vaudra la peine, nous le signalerons à nos lecteurs.

~ **Abonné 105-37.** — Vous nous posez une question embarrassante. Il est exact que depuis le début de l'année 72 % des mariages sont des mariages de militaires, d'aspirants et de lieutenants surtout.

Un de nos collaborateurs consulté nous a donné comme raison qu'un soldat ne recule jamais devant le danger, mais notre ami est un célibataire impénitent et nous voulons croire qu'il y a d'autres explications à ce phénomène. Nous comptons sur nos lecteurs et sur nos lectrices pour nous les donner.

~ **Abonné 60-96.** — Il s'agit là d'un sujet trop technique. Vous trouverez tous les détails sur l'utilisation des huiles locales pour les moteurs Diesel dans le fascicule I de l'année 1942 du « Bulletin des Services Economiques » édité par le Gouvernement général.

~ **D. V. Saigon.** — Nous recevons des poèmes à raison de trois par semaine. Ils prouvent beaucoup de bonne volonté, et quelquefois de talent de la part de leurs auteurs, mais nous ne voulons pas transformer la Revue en l'« Indochine poétique et littéraire ». Alors, si vous le voulez bien, adressez-vous plutôt aux maisons d'édition de Saigon ou de Hanoi.

~ **Lectrice de Phnom-penh.** — Non, Madame, nous ne donnons aucun conseil sur le maquillage. Les rédacteurs d'« Indochine » sont tous barbus et ne sauraient vous renseigner utilement.

~ **V. D. Annam.** — Vous trouverez dans notre numéro 105 un article sur les vitamines dans les légumes et fruits d'Indochine, par le docteur Dorolle.

Nous comptons prochainement donner un ou plusieurs articles sur les fruits d'Indochine.

# Naissances, Mariages, Décès...

## NAISSANCES.

TONKIN

Anna-Yvette, fille de M. Truong-tan-Trung et de Mme, née Anna-Isabelle Portagnier (10 février 1943).

Jacqueline-Odile-Marie, fille de M. Pierre-Achille-Edmond Humbert et de Mme, née Simone-Henriette Perrin (11 février 1943).

Dominique-Marie-Pierre, fille de M. Pierre-Alexandre Bono et de Mme, née Marie-Antoinette Balenci (12 février 1943).

Patria-Jean-Marie, fils de M. Edouard-Roger-Marie Cousin de Mauvaisin et de Mme, née Marie-Suzanne-Ginette Fayard (13 février 1943).

Marie-Claude-Louise-Raymonde, fille de M. René-Eugène Prugnot et de Mme, née Marguerite-Marie-Berthe Rafine (13 février 1943).

COCHINCHINE

Georges-Yvan-Edouard, fils de M. et de Mme Edouard Meckert (4 février 1943).

Christiane-Raymonde, fille de M. et de Mme Georges Tessarech (6 février 1943).

Anne-France, fille de M. et de Mme Henri Le Toullec (7 février 1943).

Lourdes-Marie-Rosa, fille de M. et de Mme A. Rattiname Delaffon (7 février 1943).

Isabelle-Marie-Aline-Marcelle-Françoise, fille de M. et de Mme Georges de Croy (7 février 1943).

Gilbert, fils de M. et de Mme Armand Morieul (8 février 1943).

Guy-Georges-Simon, fils de M. et de Mme Pierre Michaux (10 février 1943).

CAMBODGE

Juliette-Marie, fille de M. Simon Léopoldi et de Mme, née Beauseroy (30 janvier 1943).

Patrick-Benoit-Charles, fils de M. Maurice Le Bas, et de Mme, née Gajan (31 janvier 1943).

## FIANÇAILLES.

TONKIN

M. Charles Lecaillon avec Mlle Paulette Roché.

M. Albert Girodolle avec Mlle Andrée Coste.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

COCHINCHINE

M. Jean Le Moguen avec Mlle Jeannine Monteau.

M. Pierre Bruyère avec Mlle Henriette Begey.

M. Auguste-Raymond-Lionnel Grandel avec Mlle Cécile-Georgette Chanjou.

M. Roger-André Scipion avec Mlle Ginette-Marie-Cécile Fauquenot.

## MARIAGES

TONKIN

M. Denis-Pierre-Pépin Lehalleur avec Mlle Ginette-Renée Grohlier (10 février 1943).

M. André Quillien avec Mlle Marcelle-Marie-Thérèse Gilles (11 février 1943).

M. Pierre-Marc Fezay avec Mlle Khampha (11 février 1943).

M. Louis-Philippe Garrès avec Mlle Hélène Gerbault (11 février 1943).

M. Jean-Marie-Joseph Moreau avec Mlle Odette Roché (12 février 1943).

M. Jean-Etienne-Roudier avec Mlle Marie Dausset (13 février 1943).

CAMBODGE

M. Duong-ngoc-Dau avec Mlle Tran-thi Coquette (24 janvier 1943).

## DÉCÈS

TONKIN

Mme Mathis, née Boisson (4 février 1943).

M. Kalle Pikkarainen (10 février 1943).

COCHINCHINE

Alphonse-Roger, fils de M. et de Mme Clément Jullian (5 février 1943).

M. Marie-Joseph Saint-Paul de Salvandy (7 février 1943).

Francine-Anne-Marie, fille de M. et de Mme Jean Youlet (9 février 1943).

M. Joseph Le-phat-Tinh (9 février 1943).

M. Claude-Philippe, fils de M. et de Mme Philippe Furcy (10 février 1943).

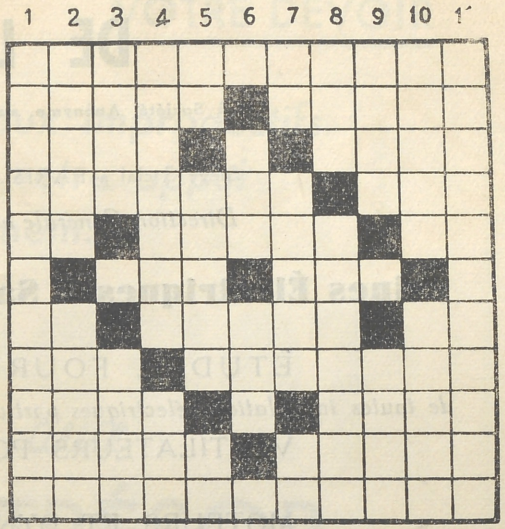
Mlle Andrée Gallois-Montbrun (10 février 1943).

CAMBODGE

Mme Ky So Yin Ry (3 février 1943).

M. François Matton (5 février 1943).

## MOTS CROISÉS N° 99



*Horizontalement.*

1. — Orchidées des régions chaudes de l'Amérique.
2. — Pays de Galles — Contrée de l'ancienne Grèce.
3. — Certaines sont sous le vent — Titre de certains souverains musulmans.
4. — Algues répandues dans les régions humides — Port.
5. — Initiales d'un général italien (1810-1880) — Sculpteur prussien (1777-1857) — Note.
6. — Démonstratif — Article contracté.
7. — Précède la sortie — Sorte de siège — Lettre grecque.
8. — Fameux chevalier — Ville américaine.
9. — Anagramme d'un fleuve nordique — Henri II l'occupa en 1552, grâce au duc de Guise.
10. — Rien — Lieu pour serrer les foins.
11. — Forcée.

*Verticalement.*

1. — Dont la doctrine est celle d'un réformateur suisse qui fit abolir le célibat des prêtres.
2. — Les Japonais vainquirent les Russes sur ses bords en 1904 — Amiral considéré dans certaines tribus sauvages comme l'ancêtre de la roue.
3. — Anagramme d'une charmante comédie de Marivaux (1736) — Rivière bavaroise.
4. — Insectes diptères, parasites des bêtes de somme — Recueil de bons mots.
5. — Abréviation épistolaire — Par un complot imaginaire, en 1678, fit condamner iniquement un grand nombre de personnes — Initiales du fondateur de la *Gazette de France* (1586-1653).
6. — Seconde pièce du thorax des insectes — Prénom féminin.
7. — Règle — Fameuse famille italienne.
8. — Pomme — Hulottes.
9. — Capitales sur le Rimac, fondée en 1535 — Façon de s'exprimer.
10. — Fameux jouteur (1752-1831) — Il vaut mieux ne pas être aussi ennuyeuse qu'elle.
11. — Qui appartiennent à certaine partie du cerveau.

## SOLUTION DES MOTS CROISÉS N° 98

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | G | O | L | C | O | N | D | E | ■ | E | M | S |
| 2 | A | S | ■ | E | G | E | E | ■ | ■ | ■ | O | O |
| 3 | R | ■ | ■ | ■ | I | E | N | A | ■ | R | O | I |
| 4 | O | R | ■ | A | V | R | I | C | O | U | R | T |
| 5 | F | E | R | R | E | ■ | S | T | R | I | E | ■ |
| 6 | A | M | I | S | ■ | ■ | ■ | E | O | N | ■ | ■ |
| 7 | L | I | N | O | N | ■ | P | O | L | E | S | ■ |
| 8 | O | ■ | G | U | I | T | O | N | ■ | S | I | L |
| 9 | ■ | ■ | ■ | I | S | I | S | ■ | ■ | ■ | M | I |
| 10 | A | ■ | A | L | U | N | E | R | ■ | L | E | A |
| 11 | R | A | I | L | S | ■ | N | A | T | I | O | N |
| 12 | T | I | N | E | ■ | ■ | ■ | Y | E | N | N | E |

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

# COMPAGNIE DES EAUX ET D'ÉLECTRICITÉ DE L'INDOCHINE

Société Anonyme au Capital de 95.000.000 de francs

Siège Social à PARIS : 62 *bis*, Av. d'Iéna, 16e arrondissement

*Direction Générale à Saigon : 72, Rue Paul-Blanchy*

**Usines Électriques à Saigon, Cholon, Pnompenh, Dalat**

ÉTUDES, FOURNITURES ET MONTAGE

*de toutes installations électriques particulières et industrielles, hydrauliques et frigorifiques*

VENTILATEURS PORTATIFS ET DE PLAFOND

MOTEURS ET DYNAMOS POUR TOUS USAGES

FOURNITURE, POSE ET RÉPARATION

*de matériel d'éclairage électrique, ventilation force motrice, etc...*

**Registre de Commerce Saigon N° 278**

*Faites votre devoir :*

*donnez au*

# SECOURS NATIONAL



Imprimerie G. Taupin et Cie

*Le gérant :* TRUONG-CONG-DINH.



Université Côte d'Azur. Bibliothèques

VOTRE INTÉRÊT VOTRE DEVOIR

*Ne laissez pas vos capitaux improductifs.*
*Donnez sans hésiter votre appui*
*au Gouvernement.*

▼

*Souscrivez aux*

# BONS DU TRÉSOR INDOCHINOIS

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL 2,50 %

## BONS A UN AN

*émis à 97 $ 50*
*remboursables*
*au pair à un an de date*

## BONS A TROIS MOIS

*émis à 99 $ 50*
*remboursables*
*au gré du porteur*

| | | | |
|---|---|---|---|
| au pair | à | TROIS MOIS | de date |
| à 100 $ 60 | à | SIX MOIS | de date |
| à 101 $ 20 | à | NEUF MOIS | de date |
| à 102 $ | à | UN AN | de date |

*Vous trouverez aux guichets des Banques, des comptables du Trésor et de l'Enregistrement des coupures de 50 - 100 - 1.000 - 10.000 et 100.000 piastres.*

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

# Imprimerie
# TAUPIN & Cie

8-10-12 RUE DUVILLIER - HANOI

LE BUREAU EST OUVERT :

LE MATIN :
de 7h. à 11h.30

L'APRÈS-MIDI :
de 13h.30 à 18h.




Université Côte d'Azur. Bibliothèques